

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LIAISON DE L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU ENTRE LES SURVIVANTS ET LEURS FAMILLES
2, rue Chauchat - 75009 Paris - Tél. : 01 45 23 39 99 - E-mail : amicaledachau.france@gmail.com

N°771-772 81e année Juin à septembre 2025

2025 : succès des commémorations, mais questions sur notre avenir

En témoignent le bulletin précédent et le bulletin actuel : les commémorations du 80e anniversaire de la libération des camps, sous différentes formes, ont constitué le point central de nos associations, au niveau national comme au niveau régional.

De façon particulière, notre congrès annuel à Bagnères-de-Luchon a permis de replacer cet événement au cœur de la vie de notre association, à double titre.

Tout d'abord, il a permis de renforcer les liens que nous devons entretenir avec nos régions et de mettre en lumière notre Amicale. Autour du thème de la libération des camps et de celui des passeurs des Pyrénées, par la parole donnée aux familles locales de déportés jusqu'ici silencieuses pour certaines, par la présence de Jean Lafaurie à nos côtés, par la part laissée au partage des traditions luchonnaises, notre congrès a été très remarqué et apprécié. Autant d'encouragements pour les organisateurs de nos prochains congrès qui se sont déjà déclarés : Léognan en 2026, Segonzac en 2027 et la Provence en 2028.

Ce congrès a également permis de replacer au centre du débat des questions fondamentales sur l'avenir des associations de mémoire, et plus particulièrement la nôtre. Les difficultés à renouveler, d'année en année, les ressources financières et les ressources humaines issues des nouvelles générations s'accentuent, au point de mettre en péril notre avenir si nous ne prenons pas la mesure de la situation.

Si, durant ces deux années, tout notre potentiel s'est consacré, à juste titre, à mener et à soutenir différentes actions dans le cadre du 80e anniversaire, il doit désormais se concentrer, pour les deux années à venir, sur la construction de la pérennité de notre Amicale, qui célèbre aussi son 80e anniversaire, après sa création le 21 juillet 1945 par Edmond Michelet.

Faisant suite aux différentes propositions qui ont pu être évoquées, le Conseil d'Administration devra fixer un plan de travail à effet plus ou moins immédiat, avec le soutien de tous. Car vous, adhérents, avez aussi un rôle très important à jouer. Par vos activités dans les différentes régions, vous pouvez contribuer à revigorer notre présence et notre représentation régionales, et à assurer la levée de nouvelles ressources matérielles. Mais surtout, vous devez nous aider à rassembler davantage d'adhérents par le biais de vos nombreux contacts et à raviver nos sections régionales.

Un premier objectif pourrait être que chacun d'entre vous réussisse à obtenir une adhésion pour Noël prochain. Un second objectif serait que la plupart d'entre vous puissent identifier un membre de la 3e ou 4e génération susceptible de s'intéresser à nos activités et de se voir confier des responsabilités.

Si le contexte international et national est des plus tendus, au travers de toutes les crises que nous connaissons et qui ébranlent nos fondamentaux, nous devons plus que jamais nous montrer résilients et combatifs. Notre Amicale, parmi les autres, porte tous les espoirs des milliers de victimes de la barbarie nazie pour éviter le retour des atteintes fondamentales aux valeurs de l'humanité. Aujourd'hui, ces valeurs sont de nouveau menacées en trop de lieux : nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, baisser les bras.

Dominique BOUEILH
Président

Sommaire

Congrès
- **Congrès 2025 de l'Amicale de Dachau dans les Hautes-Pyrénées,** pages 3 à 5
- **Colloque du 14 juin 2025 à Bagnères-de-Luchon,** pages 6 à 11

Entretien avec Jean Lafaurie, pages 12 à 22

Assemblée Générale, pages 22 à 26

Événements régionaux, pages 27 à 28

Histoire
- **La Poche de Royan,** pages 29 à 31
- **Musée de la Ligne de Démarcation à Génelard**, pages 32 à 33
- **Le maquis des Confins**, pages 34 à 35

Biographies, pages 35 à 39

Nos peines, page 39

UAMCN

Agenda de l'Union des associations de mémoire des camps nazis

Ravivage de la Flamme – Vendredi 21 novembre 2025

17 h 30 – Rendez-vous au musoir, sous l'Arc de Triomphe (Paris), en présence des porte-drapeaux de toutes les Amicales membres. Une gerbe de fleurs sera déposée par l'Union.

Cérémonies et Assemblée Générale de l'Union – Samedi 29 novembre 2025

11 h 00 – Rendez-vous au cimetière du Père-Lachaise (Paris), à l'entrée située rue des Rondeaux.
Cérémonie commémorative et dépôts de gerbes avec nos porte-drapeaux sur chacun de nos huit monuments, en présence d'élus de la mairie du 20e arrondissement.
12 h 00 – Cérémonie au monument aux morts de la mairie du 20e arrondissement.
12 h 30 – Déjeuner dans un restaurant à proximité.
14 h 30 – Assemblée générale dans la salle du conseil de la mairie du 20e arrondissement.
Attention : l'Assemblée générale est réservée aux membres administrateurs de l'Union.

Merci de bien vouloir confirmer votre participation à l'un et/ou l'autre de ces événements, et surtout de vous inscrire pour le déjeuner. Contact : interamicale1945@gmail.com

CONGRÈS

Congrès annuel de l'Amicale de Dachau

Hautes-Pyrénées, 13-14-15 juin 2025

Du 13 au 15 juin 2025, l'Amicale de Dachau a tenu son congrès annuel dans les Hautes-Pyrénées. Nous étions d'abord présents à Marignac et Cier-de-Luchon le vendredi 13 juin, puis à Bagnères-de-Luchon les samedi 14 et dimanche 15 juin. À l'occasion du 80e anniversaire de la Libération, une attention particulière a été portée au thème des passeurs et de la liberté retrouvée, comme vous pourrez le découvrir au fil de ce compte rendu.

Notre congrès a débuté le vendredi 13 juin par un déjeuner convivial à Marignac, l'occasion de retrouver des visages familiers mais aussi de faire connaissance avec de nouveaux participants. À l'issue de ce repas, nous nous sommes rendus à la salle des fêtes de Marignac, où notre exposition « Dachau » était ouverte au public depuis le 11 juin et le resterait jusqu'au 20 juin. Ce fut pour certains l'opportunité de découvrir les 25 panneaux de notre exposition itinérante, qui circule à travers la France depuis près de dix ans.

Petite surprise préparée par notre président, Dominique Boueilh : aux côtés de l'exposition « Dachau », nous avons pu voir également, en format réduit, l'exposition réalisée par l'Union des associations de mémoire des camps nazis, « Mémoires de déportations : témoignages d'hier, regards d'aujourd'hui », que nous avions déjà évoquée dans notre précédent bulletin (n°769-770, p. 14).

Après un mot de bienvenue de Dominique Boueilh, un guide local nous a présenté les « Chemins de la Liberté », en insistant particulièrement sur le parcours pédagogique de Marignac, que les plus motivés parmi nous ont entrepris immédiatement après la présentation.





Le parcours pédagogique à Marignac

Sous une forte chaleur, nous avons effectué une version réduite de ce parcours pédestre. Ce circuit de 4 km, jalonné de 12 panneaux explicatifs, retrace l'histoire des traversées clandestines des Pyrénées durant la Seconde Guerre mondiale, notamment celle de Paul Mifsud, de la famille Duffoir et de leurs compagnons en octobre 1943.

Chaque panneau illustre une étape ou un aspect essentiel du périple :

- le contexte historique des passages pyrénéens, d'abord empruntés par les contrebandiers puis par les Républicains espagnols, avant de devenir une voie d'évasion pour des milliers de réfugiés et de résistants ;
- les portraits des principaux protagonistes : Paul Mifsud, déterminé à rejoindre les troupes libres en Angleterre ; la famille Duffoir (un couple de résistants et leur fillette) ; Jean, ainsi que des passeurs et autres « figures de l'ombre » qui ont risqué leur vie pour guider les fugitifs ;
- l'organisation mise en place par un réseau de résistants pour exfiltrer les personnes traquées par les nazis, en assurant vivres, sécurité et orientation clandestine ;
- la préparation de la traversée, ses dangers, les obstacles naturels et humains, et le risque constant d'être capturé ou dénoncé ;
- les étapes géographiques du trajet de Marignac vers Bausen (Val d'Aran) par le mont Burat, ponctuées de récits individuels et collectifs ;
- le rôle décisif du réseau de solidarité local, illustré par de nombreux témoignages sur le soutien des habitants ;
- les conséquences des traversées, réussies ou non : la liberté retrouvée ou, parfois, l'emprisonnement tragique.

Les « Chemins de la Liberté » perpétuent la mémoire de Paul Mifsud, de la famille Duffoir et de tant d'autres, et rendent hommage à toutes celles et ceux qui, grâce au courage collectif et anonyme des réseaux locaux, ont échappé à la barbarie. Chaque étape du parcours invite à réfléchir sur l'humanité et les valeurs républicaines

CONGRÈS

défendues durant cette période sombre de l'histoire régionale.

À l'issue de la marche, nous avons retrouvé la salle des fêtes de Marignac pour partager un verre de l'amitié offert par la mairie. Ceux qui n'avaient pas souhaité participer au parcours ont pu patienter en visionnant en avant-première le film réalisé par Marie-Dominique Dhelsing. Ce documentaire retrace le parcours mémoriel de Compiègne à Dachau accompli par notre Amicale en juillet 2024, à l'occasion du 80e anniversaire du Train de la Mort (voir notre bulletin n°767). Le film sera prochainement disponible et nous vous en informerons dès que possible.

Enfin, la journée s'est poursuivie à Cier-de-Luchon, avec une cérémonie commémorative organisée à 19 h, suivie d'un repas chaleureux en compagnie des habitants de Cier-de-Luchon et des environs. Ce dîner fut particulièrement émouvant, car il permit à trois descendants de déportés locaux de s'exprimer publiquement, parfois pour la toute première fois, afin de partager l'histoire de leur père ou de leur mère.





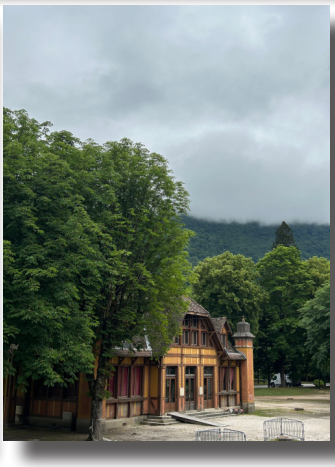


Après un grand soleil, la pluie s'invite lors de notre cérémonie à Cier-de-Luchon.

Le lendemain, samedi 14 juin, nous nous sommes retrouvés de bonne heure à l'hôtel Castel d'Alti de Bagnères-de-Luchon pour participer à notre Assemblée générale 2025, qui s'est déroulée tout au long de la matinée. Vous en trouverez le compte rendu détaillé en pages 22 à 26 de ce bulletin.







Bagnères-de-Luchon

Après un déjeuner convivial au restaurant panoramique des Thermes de Bagnères-de-Luchon, nous avons gagné le Théâtre du Casino pour assister au temps fort de notre congrès : le colloque « Résistance et Déportation dans le Luchonnais ». Celui-ci s'articulait en deux volets :

- d'abord, un entretien avec Jean Lafaurie, déporté à Dachau et aujourd'hui âgé de 102 ans, qui a livré avec émotion son témoignage, revenant plus particulièrement sur le moment de la libération ;
- puis un exposé consacré à la Résistance et aux passeurs dans les Pyrénées, en France comme en Espagne, animé par Thomas Ferrer, auteur de *Passeurs et Évadés dans les Pyrénées*, et Cristina Cristóbal, présidente de l'Amicale espagnole de Dachau.

Vous trouverez le compte rendu complet de ce colloque immédiatement après cet article, en pages 6 à 11 de ce bulletin.

CONGRÈS







Soirée à la Guinguette du Lac de Badech



Au Théâtre du Casino : Cristina Cristóbal et Thomas Ferrer ; Jean Lafaurie interviewé par Dominique Boueilh.

Pour clore cette deuxième journée, une cinquantaine d'entre nous se sont retrouvés à la Guinguette du Lac de Badech pour partager un dîner savoureux dans une ambiance chaleureuse. Le trio Indigo, composé de Céline, Manon et Marie, y a interprété a *capella* plusieurs chants en langue occitane. À l'issue du repas, nous avons assisté, au bord du lac, à la crémation du brandon de la Liberté. Nous avons ensuite regagné la Guinguette afin de participer au bal de clôture, animé par les jeunes musiciens du groupe Estornapic ainsi que par des passionnés de danse traditionnelle, généreux de leurs conseils. Jean Lafaurie, notre invité d'honneur, fut parmi les derniers à quitter cette soirée mémorable…

Enfin, dimanche 15 juin, une visite pédestre de Bagnères-de-Luchon était au programme. Mais la pluie s'étant invitée dès le matin, la plupart d'entre nous a préféré demeurer à l'hôtel… Fort heureusement, le temps s'est éclairci avant midi, ce qui nous a permis de clore ce congrès 2025 par une belle cérémonie au monument aux morts, suivie d'une réception à la mairie de Bagnères-de-Luchon, avant de partager un dernier repas au restaurant.

Alicia GENIN



Cérémonie au monument aux morts de Bagnères-de-Luchon







Réception à la mairie de Bagnères-de-Luchon

CONGRÈS

Colloque du 14 juin 2025 à Bagnères-de-Luchon

Première partie : La Libération racontée par Jean Lafaurie

Né le 30 novembre 1923 à Cajarc, Jean Lafaurie passa son enfance chez ses grands-parents à Souillac, de l'âge de 5 à 17 ans. Dès 1940, après l'appel du général de Gaulle, il rejoignit la Résistance et s'engagea aux côtés des FTPF (Francs-tireurs et partisans français). Arrêté le 14 juillet 1943, il fut successivement emprisonné à Tulle, Limoges, puis à la prison centrale d'Eysses, près de Villeneuve-sur-Lot, où les autorités de Vichy avaient regroupé plusieurs centaines de résistants, en majorité communistes.

Il participa à la tentative de mutinerie du 19 février 1944, écrasée quelques jours plus tard par les troupes allemandes de la division Das Reich, future responsable du massacre d'Oradour-sur-Glane. En représailles, douze de ses camarades furent fusillés.

Le 30 mai 1944, près de 1200 détenus d'Eysses furent transférés à Compiègne, puis déportés le 18 juin à Dachau. Jean y arriva le 20 juin 1944, matricule 73618. Il fut libéré par les troupes américaines au printemps 1945.

NB : Vous en apprendrez davantage sur l'histoire de Jean en lisant l'entretien réalisé par Sandra Quentin le 3 mai 2025 à Dachau, voir en pages 12 à 22 de ce bulletin.

La conférence a débuté par un entretien avec Jean Lafaurie, centenaire, qui aborda trois sujets : sa vie aux camps de Dachau et d'Allach (et plus particulièrement les jours ayant précédé la libération), son retour en France, et enfin le sens de son engagement actuel, à travers ses nombreux témoignages auprès des collégiens et lycéens.



Jean Lafaurie au Théâtre du Casino, Bagnères-de-Luchon

L'arrivée à Dachau et la vie au camp d'Allach

Avant son affectation au camp annexe d'Allach, Jean Lafaurie passa par le camp principal de Dachau. C'était la première fois qu'un convoi d'une telle ampleur, composé en majorité des prisonniers de la centrale d'Eysses mais aussi de nombreux détenus venant de Bordeaux, arrivait de France. Plus de deux mille hommes y furent ainsi déportés le 18 juin 1944.

À l'arrivée, Jean et ses camarades furent accueillis par « une espèce de fou », connu pour ses insultes dans toutes les langues et son « marteau en caoutchouc », qu'il appelait ironiquement « son interprète » et dont il se servait pour frapper ceux qui ne comprenaient pas ses ordres.

Les nouveaux arrivés furent ensuite répartis dans quatre chambrées. Jean fut affecté à la quatrième, où résidait notamment un ancien député de Düsseldorf, l'un des rares internés à conserver une lucidité et une dignité intactes après douze années de détention. Il conseilla Jean et ses camarades afin de leur éviter certaines brutalités du camp.

Jean partageait un lit étroit avec deux compagnons — l'un couchant la tête aux pieds de l'autre. Après trois semaines à Dachau, une sélection par métiers fut organisée. Ses deux camarades se déclarèrent maçons, et Jean, bien qu'ayant exercé brièvement ce travail, se présenta de même. Quelques jours plus tard, ils furent envoyés au camp d'Allach, où Jean demeura jusqu'à la libération.

Le camp d'Allach avait été établi pour fournir de la main-d'œuvre à l'usine BMW. Les déportés y étaient employés soit à la maçonnerie et à la fortification des bâtiments, soit sur les machines-outils pour fabriquer des pièces d'avions. Jean fut intégré à un kommando de 12 détenus : six à la maçonnerie, et six affectés à l'épluchage de légumes pour la cantine voisine, tâche d'autant plus cruelle qu'ils travaillaient en permanence tenaillés par la faim.

Entre eux, les déportés avaient consigne de faire le moins possible et, lorsqu'ils travaillaient dans l'usine, de saboter la production dès qu'ils le pouvaient. Jean et ses compagnons appliquaient la même stratégie sur les chantiers. Leur kapo, bien que « triangle vert » (droit commun), se montrait relativement bienveillant.

Un jour, Jean se blessa grièvement à la main avec une pointe rouillée. La plaie s'infecta rapidement, mais son petit kommando, toujours rentré en dernier au camp, n'arrivait jamais à temps pour accéder à une infirmerie déjà bondée de malades. L'infection devint si grave que son bras enfla dangereusement. Ses camarades intervinrent alors auprès du kapo, qui obtint d'un SS âgé qu'ils puissent quitter le chantier plus tôt.

À l'infirmerie, Jean demanda à voir « Boris », un Roumain ancien résistant à Marseille, réputé pour sa bonté. Celui-ci soigna correctement sa blessure. Jean,

craignant de rester trop longtemps dans une infirmerie où beaucoup mouraient, refusa la convalescence en dortoir. Boris lui aménagea alors un lit de camp dans la pharmacie même, à l'écart, afin qu'il puisse récupérer sans courir le même risque que les autres détenus.

La libération du camp d'Allach

À cette époque, Jean avait changé de kommando et travaillait à la garde publique, une zone bombardée pratiquement chaque jour. Les détenus étaient chargés de remplacer rails et traverses, sous les ordres d'un cheminot allemand qui leur répétait : « La guerre est finie, il n'y aura plus de morts. » Mais Jean n'y croyait plus : il avait déjà trop entendu ces paroles.

Le 27 avril, au retour du travail, les prisonniers furent surpris de ne trouver aucun gradé SS à l'entrée du camp. La fuite des SS avait commencé… Mais un nouvel appel rassembla les détenus. Les Allemands exigèrent que les Russes se mettent à part. Malgré la solidarité entre prisonniers qui tenta d'empêcher leur identification, les SS, aidés par certains kapos et chefs de baraques, réussirent. Les Russes furent emmenés à quelques kilomètres… et mitraillés.

Le 28 avril, Jean s'éveilla tard et, d'abord, crut avoir manqué l'appel. Mais en constatant que ses camarades étaient toujours couchés, il comprit qu'il se passait quelque chose d'inhabituel. L'un d'eux fut envoyé au comité international des déportés ; les autres restèrent cloîtrés, redoutant un piège. Il revint bientôt annoncer qu'il n'y avait plus de SS ni de kapos dans le camp. Les prisonniers accueillirent la nouvelle avec méfiance : la libération semblait proche, mais la peur d'un retour des nazis persistait.

Le 29 avril, la libération de Dachau fut confirmée. Les détenus d'Allach pensèrent être libres immédiatement, mais il leur fallut attendre encore un jour. Le 30 avril 1945, les canons se rapprochèrent, puis une jeep d'officiers américains entra dans le camp. Jean, affaibli et ne pesant plus que 36 kilos, dut être soutenu par deux camarades pour atteindre les barbelés et assister à cet instant.

Les Américains maintinrent les prisonniers un mois encore dans le camp, le temps d'organiser leur rapatriement. Durant cette période, le général Leclerc leur rendit visite, leur expliqua les raisons de cette attente et les salua comme de véritables soldats. En réponse, les déportés entonnèrent la Marseillaise.

La vie dans le camp restait cependant marquée par la faim, mais aussi par les excès alimentaires. Certains, affamés, mangèrent feuilles et herbes, au prix de nombreuses maladies. Plus tard, lors de l'arrivée de denrées, notamment de la charcuterie, beaucoup ne purent résister, malgré les avertissements des médecins. Leur organisme affaibli ne supporta pas ce choc : les décès se comptèrent alors par dizaines. Deux baraques entières durent être réquisitionnées pour soigner les malades, tant leur nombre était élevé.

Le retour en France

Après la libération de Dachau et Allach, Jean dut attendre un mois avant de pouvoir rentrer chez lui. Les survivants les plus valides furent rapatriés rapidement, mais Jean, qui ne pesait plus que 36 kilos, fit partie de ceux contraints de rester encore quelques semaines en Allemagne.

Il fut envoyé à Reichenau, sur le lac de Constance, dans une petite maison de pêcheurs réquisitionnée pour loger les rescapés. Il y vécut avec trois autres déportés. Le midi, un garde les menait à la cantine militaire, où des repas adaptés à leur état leur étaient servis. Le soir, ils cuisinaient eux-mêmes, profitant du potager, des lapins et des poulets laissés sur place, chacun préparant un plat de sa région.

Ils restèrent ainsi trois semaines, avant d'être conduits à la gare pour embarquer vers la France. En traversant la Suisse, Jean se souvient de tables dressées sur les quais, couvertes de croissants, de pain, de café, de chocolat, que des femmes suisses les encourageaient à manger. Mais le train ne s'attarda pas : malgré la bienvenue chaleureuse, un coup de sifflet rappela aussitôt les déportés à bord.

À Paris, gare de l'Est, ils furent dirigés vers l'hôtel Lutétia, centre d'accueil des rapatriés. Là, de nombreuses questions furent posées, ce qui agaça certains. En réalité, il s'agissait d'enquêtes destinées à identifier d'éventuels collaborateurs se faisant passer pour rescapés. On leur distribua aussi des tenues de miliciens, que Jean refusa catégoriquement de porter.

Alors qu'il attendait son titre de transport pour rentrer à Souillac, Jean fut appelé à l'accueil. Surprise : il ne connaissait personne à Paris. L'homme qui l'attendait était un certain Georges Lévy, que Jean avait aidé avant sa déportation, sans même mesurer l'importance de son geste. Un jour, Jean l'avait trouvé à la rue après avoir été chassé de son hôtel parce qu'il était juif. Il le recommanda à son employeur, qui manquait cruellement de main-d'œuvre, et il fut embauché malgré les interdictions. Jean lui avait aussi proposé une chambre libre chez sa grand-mère, proposition que Georges avait refusée pour ne pas la mettre en danger. Reconnaissant, Lévy invita Jean à passer la journée avec sa famille — malgré les 17 proches qui, eux, n'étaient jamais revenus.

Peu après, Jean prit le train pour Souillac, où un comité d'accueil l'attendait dans un hôtel du village, une grande table ayant été dressée pour fêter son retour. Il y retrouva notamment son oncle.

Durant le trajet, il avait fait la connaissance d'une

jeune rescapée de Ravensbrück. À l'arrivée, leurs chemins se séparèrent : lorsqu'elle retrouva sa mère venue la chercher, cette dernière sombra sous le choc émotionnel. Jean, de son côté, refusa le taxi qui lui était attribué : il voulait parcourir à pied le dernier kilomètre, respirer l'air, voir les arbres en fleurs, entendre les oiseaux chanter. En marchant, il se mit à chanter. C'est ainsi qu'il rentra chez lui.

La transmission

À la fin de son récit, Jean confia que le monde actuel l'inquiétait, car il y retrouvait certains ingrédients des années 1933-1936, à l'époque de la montée des régimes totalitaires. C'est aussi pour cette raison qu'il tient à poursuivre ses interventions dans les écoles, afin de sensibiliser les jeunes et de leur rappeler comment, à peine plus âgés qu'eux, d'autres avaient su réagir.

Aux élèves, Jean insiste toujours sur l'importance de la solidarité, qui fut cruciale pour les déportés d'Eysses. À leur arrivée en Allemagne, ils furent dispersés : certains restèrent en grand groupe (notamment ceux qui furent envoyés à Allach), d'autres furent répartis dans divers kommandos isolés. Dans ces derniers, privés d'entraide, les pertes furent particulièrement lourdes.

À Dachau et Allach, les déportés d'Eysses mirent en place une règle simple : veiller les uns sur les autres et intervenir dès qu'un camarade perdait le moral. Ils l'encourageaient, lui racontaient des anecdotes, parfois même partageaient avec lui un peu de leur ration. Chaque jour, chacun prélevait un minuscule morceau de son pain. Individuellement insignifiant, mais collectivement, cela formait une réserve suffisante pour redonner des forces à ceux qui s'effondraient. Quelques mots réconfortants, une ration de pain partagée, et déjà une étincelle renaissait dans les yeux du camarade : il était sauvé.

Jean lui-même vécut cette expérience. Grièvement infecté à la main, abattu par la douleur, il avoua à ses proches qu'il voulait renoncer. Un camarade lui lança qu'il le réveillerait d'un coup de pied s'il se laissait mourir, et lui offrit une ration de pain supplémentaire. Ces gestes, simples et fraternels, l'ont sans doute sauvé.

Un jour, défiant les interdits, les résistants d'Eysses entonnèrent même la Marseillaise dans le camp. Un acte audacieux, témoin de leur esprit de résistance et de leur solidarité indéfectible.

Seconde partie : Résistance et passeurs dans les Pyrénées, en France et en Espagne

Après le témoignage de Jean, Dominique Boueilh a introduit la seconde partie de la conférence, consacrée aux passeurs dans les Pyrénées. Celle-ci s'est articulée en deux volets :

1. l'intervention de **Thomas Ferrer**, qui a proposé un large panorama de l'histoire des passeurs pyrénéens ;
2. l'intervention de **Cristina Cristóbal**, qui, à travers deux biographies d'Espagnols, a permis de mieux comprendre ce qui s'est joué de l'autre côté de la frontière franco-espagnole.

Intervention de Thomas Ferrer, auteur de *Passeurs et Évadés dans les Pyrénées*

Les sources historiques

La documentation issue des passages clandestins provient de **deux types de sources :**

- Celles liées aux résistants et aux fugitifs eux-mêmes (témoignages d'après-guerre, objets comme des faux papiers ou des tampons transmis après la guerre aux archives départementales, etc.).
- Celles produites par les forces de répression, beaucoup plus nombreuses : rapports d'arrestations, relevés établis par l'administration allemande.

Thomas Ferrer nous a notamment montré un document issu des archives départementales de Tarbes, recensant 737 arrestations allemandes dans le département, dont de nombreuses liées aux tentatives de franchissement de la frontière. Beaucoup des arrêtés étaient de jeunes hommes, âgés d'une vingtaine d'années, précisément la classe visée par le STO instauré en février 1943. En effet, plus de 600 000 jeunes furent envoyés en Allemagne pour le travail forcé, mais d'autres choisirent la clandestinité : maquis, cachettes… ou exil vers l'Espagne.

Toutes ces sources ont permis aux historiens de reconstituer l'histoire des passages à travers les Pyrénées, tout en mettant en lumière de nombreux parcours individuels. Lors de son intervention, Thomas Ferrer a illustré chacun de ses propos par des documents précis, ce qui lui a également donné l'occasion de raconter de multiples destins, parfois ceux de figures connues (comme les résistants Albert Marie Guérisse, alias Pat O'Leary, et Francisco Ponzán Vidal, qui créèrent des réseaux de passeurs), parfois ceux d'anonymes.

Qui étaient ceux qui franchissaient les Pyrénées ?

Entre 1939 et 1945, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont traversé les Pyrénées pour rejoindre l'Espagne. Il est intéressant de s'interroger sur l'identité de ces fugitifs.

- **Les familles juives :** dès 1940, elles tentent d'échapper aux persécutions et à l'occupation nazie. Ces passages se poursuivent jusqu'en 1944.
- **Les militaires alliés :** surtout des Anglais puis des Américains, notamment des aviateurs abattus en terri-

toire français, qui devaient impérativement être exfiltrés pour regagner l'Angleterre. Leur sauvetage nécessita la mise en place de réseaux organisés.

- **Les évadés de France :** il s'agit souvent de jeunes hommes, réfractaires au Service du Travail Obligatoire (STO). Ils franchissent la frontière dans l'espoir de rejoindre l'Afrique du Nord, d'y recevoir une formation militaire et de s'engager ensuite dans les Forces françaises libres. Certains de ces évadés participèrent notamment au débarquement de Provence, le 15 août 1944.
- **Les résistants identifiés :** Français « grillés », c'est-à-dire repérés par la police ou la Gestapo. Beaucoup avaient déjà été arrêtés, parfois évadés, et étaient contraints de quitter la France pour sauver leur vie et continuer le combat.

On estime le nombre d'évadés à environ 30 000. Parmi eux, 25 000 s'engagèrent véritablement dans les Forces françaises libres. Les autres furent arrêtés (certains exécutés ou déportés sans retour), ou s'arrêtèrent en Espagne (certains ayant franchi la frontière trop tardivement, alors que la guerre touchait presque à sa fin).

Quant aux Juifs, les estimations oscillent très fortement, mais on pourrait évaluer à 25 000 à 30 000 ceux qui tentèrent de traverser les Pyrénées, pour gagner les États-Unis via le Portugal.

À noter que, parmi les fugitifs, il n'y eut pas que des Français : Belges, Anglais, Hollandais et autres nationalités européennes passèrent également la frontière, certains pour rejoindre l'Angleterre et reprendre le combat.

Les réseaux de passeurs

Outre les fugitifs, il y avait ceux qui les aidaient : **les passeurs et leurs réseaux.**

- Les **passeurs** eux-mêmes devaient être de robustes marcheurs, habitués à la montagne. C'étaient souvent des skieurs, chasseurs, bergers ou contrebandiers. Thomas Ferrer a notamment évoqué le cas de François Vignole (Vignolas), champion de ski. Son cousin Marco, resté en Espagne, récupérait de l'autre côté de la frontière les personnes qu'il avait fait passer. Pour dissimuler ses activités clandestines, Vignole tenait avec sa femme un magasin d'articles de loisirs, tandis qu'il continuait ses compétitions officielles : ironie de l'histoire, il fut récompensé en 1943 par le régime de Vichy lors d'une course de ski, au moment même où il faisait passer des fugitifs tous les quinze jours.
- Autour de ces passeurs gravitaient les **agents de liaison, faussaires, hébergeurs,** constituant une chaîne humaine diversifiée.
- Des **gendarmes et policiers résistants** tenaient aussi un rôle essentiel, souvent au prix d'un double jeu dangereux. À la Libération, certains furent injustement soupçonnés, mais leurs chefs de réseau rédigèrent des rapports pour témoigner de leur action.
- Les **femmes** jouèrent également un rôle central. Certaines devinrent des pivots logistiques, mettant leur domicile à disposition d'évacués, fournissant logement, matériel et préparation pour deux ou trois jours de marche.

Ces résistants étaient classés selon trois catégories :

- **P0 :** agents occasionnels.
- **P1 :** résistants conservant une vie publique normale, tout en aidant régulièrement.
- **P2 :** clandestins à plein temps, consacrant toute leur énergie à la Résistance.

Les membres de ces réseaux risquaient leur propre vie pour en sauver d'autres, comme l'a rappelé Thomas Ferrer en présentant plusieurs rapports d'arrestation illustrant le destin tragique de quelques figures connues, mais aussi de nombreux anonymes.

Ainsi, le 10 juin 1943, trois jeunes résistants d'un même réseau – Eugène, Gabriel et Yvonne – sont arrêtés après avoir été dénoncés par un Alsacien qu'ils avaient aidé à franchir les Pyrénées. Capturé, celui-ci avait parlé sous la torture. Yvonne est déportée à Ravensbrück ; elle en revient gravement atteinte par la tuberculose et décède en 1946, après plusieurs séjours à l'hôpital. Gabriel est envoyé à Buchenwald, puis transféré au camp de Dora, où il meurt. Eugène, lui aussi interné à Buchenwald, est le seul des trois à survivre à la déportation.

Parmi les résistants célèbres, Thomas Ferrer a également évoqué les destins d'Albert Guérisse (dit Pat O'Leary) et de Francisco Ponzán Vidal, qui finirent tous deux par être arrêtés. Pat O'Leary fut déporté : il passa successivement par Neue Bremm (Sarrebruck), Mauthausen, Natzweiler-Struthof, puis Dachau, d'où il eut la chance de sortir vivant. En revanche, Francisco Ponzán Vidal, après sa capture le 28 avril 1943 et son incarcération à la prison Saint-Michel à Toulouse, ne fut pas déporté à l'instar de la plupart des résistants du Sud-Ouest. Malheureusement, le 17 août 1944, alors que les troupes allemandes évacuaient Toulouse, il fut extrait de sa cellule et sommairement exécuté à Buzet-sur-Tarn, avec une cinquantaine d'autres détenus. Parmi les victimes figurait également André Fourcade, grande figure de la Résistance à Tarbes.

Les traversées : un risque permanent

La traversée se faisait généralement de nuit, par des chemins escarpés, difficiles d'accès mais moins surveillés. Les passeurs s'appuyaient sur des informations concernant les itinéraires des patrouilles ennemies.

CONGRÈS

Quelques centaines de soldats allemands et autrichiens, spécialisés en montagne, surveillaient la frontière : un nombre limité, mais suffisant pour faire de chaque passage une opération dangereuse, où la capture signifiait presque toujours interrogatoire et déportation.

Thomas Ferrer a présenté divers itinéraires, en insistant sur la zone de Luchon et sur le parcours mémoriel de Marignac, jalonné de panneaux explicatifs retraçant notamment le passage d'un groupe en octobre 1943.

Ce groupe comprenait Paul Mifsud, 18 ans, décidé à rejoindre les troupes libres, et la famille Duffoir – Paulette et Pierre, avec leur fille Josette, âgée de 11 ans. Les Duffoir, compromis dans la Résistance, avaient été identifiés et devaient fuir.

Lors du franchissement du col du Burat, une tempête de neige les surprend. Le passeur Bordes prit Josette sur ses épaules, tandis que sa mère perdit ses chaussures et acheva la traversée pieds nus dans la neige. L'épopée se conclut par un succès : tous atteignirent l'Espagne.

Chacun poursuivit ensuite son engagement : Paul Mifsud devint marin sur un torpilleur, les Duffoir partirent en Angleterre, puis Pierre fut parachuté en Bretagne en 1944 pour participer activement à la Libération.



Cette exfiltration par les Pyrénées, comme toutes les autres, fut rendue possible grâce à un vaste réseau hétéroclite : passeurs montagnards, paysans, cheminots, républicains espagnols réfugiés, résistants organisés.

C'est ce tissu de solidarité qui permit à des milliers de personnes – familles juives, aviateurs alliés, jeunes réfractaires, résistants traqués – d'échapper aux nazis et de poursuivre la lutte pour la liberté.

Intervention de Cristina Cristóbal, présidente de l'Amicale espagnole de Dachau

Les républicains espagnols devenus passeurs

À la fin de la guerre d'Espagne, entre 1939 et 1940, des centaines de milliers de républicains espagnols fuyant la victoire franquiste franchirent les Pyrénées pour trouver refuge en France. Cet exode massif, connu sous le nom de *Retirada*, conduisit hommes, femmes et enfants vers des camps d'internement improvisés dans le sud de la France. Malgré des conditions de vie difficiles, une partie importante de ces réfugiés choisit par la suite de s'engager activement dans la lutte contre l'Occupation nazie. Nombre d'entre eux rejoignirent la Résistance française et participèrent à des actions de sabotage, de renseignement et de combat, jouant ainsi un rôle notable dans la Libération.

Beaucoup se sont également illustrés en devenant passeurs dans les Pyrénées. Grâce à leur connaissance des itinéraires montagnards et de la frontière, ces passeurs espagnols ont permis à de nombreux Français, Juifs, résistants, aviateurs alliés et autres Européens poursuivis par l'occupant nazi de franchir clandestinement les cols pyrénéens.

Certains réseaux, comme celui de l'anarcho-syndicaliste espagnol Francisco Ponzán Vidal, ont organisé des centaines de passages vers l'Espagne, contribuant à sauver de nombreuses vies et à faire circuler des informations stratégiques. Leur engagement, motivé autant par leur lutte antifasciste que par l'espoir d'une future libération de l'Espagne, a marqué l'histoire locale et européenne de la Résistance.

Une fois arrivés en Espagne, le parcours restait dangereux : la frontière était sous strict contrôle du régime franquiste, et de nombreux fugitifs étaient d'ailleurs arrêtés par les douaniers ou carabineros espagnols dans les villages-frontière ou les fonds de vallée. Très souvent, ils étaient internés dans des prisons ou dans le camp de Miranda-del-Ebro (le plus tristement célèbre), avant éventuellement de pouvoir demander l'asile ou de poursuivre leur route, parfois vers le Portugal, Gibraltar ou en direction du Royaume-Uni et des forces alliées.

Deux histoires de passeurs espagnols

Les frères Hébrard Luis

Pendant la Seconde Guerre mondiale, de nombreux fugitifs traversant les Pyrénées cherchaient à rejoindre Barcelone, afin de se réfugier auprès des consulats britannique et américain.

La première histoire contée par Cristina Cristóbal est justement celle de deux Espagnols nés à Barcelone et devenus passeurs dans les Pyrénées : **Albert Hébrard Luis (1916-1993) et Jordi Hébrard Luis (1918-2006).**

CONGRÈS



Jordi et Albert, 1941
@ archives photos de la famille Ruiz Elias

Albert et Jordi avaient des origines françaises. François Hébrard, soldat de Napoléon, s'était installé en Espagne, au consulat de Tarragone. Tout en y faisant souche, il conserva des attaches en France, où il acheta même une maison. Son fils Léandre eut plusieurs enfants, dont Albert et Jordi, qui naquirent à Barcelone.

Lorsque la guerre civile espagnole éclata, la famille quitta l'Espagne pour rejoindre sa maison en France. Elle apporta également son aide à de nombreux réfugiés espagnols en fuite.

Albert, mécanicien dans l'aviation et homme très sportif, robuste, grand connaisseur de la montagne, était particulièrement apte à devenir passeur. Avec son frère Jordi, ils se trouvaient donc en France à cause de l'exil provoqué par la guerre civile espagnole… Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclata.

Être passeur était une mission extrêmement périlleuse. Après avoir parcouru une trentaine de kilomètres à pied dans les Pyrénées, il fallait encore continuer côté espagnol, souvent jusqu'à Nuria, puis Barcelone. À chaque étape, les passeurs étaient traqués à la fois par les autorités françaises, par les Allemands, et par la Guardia Civil espagnole. Pour échapper aux chiens lancés à leurs trousses, Albert et Jordi frottaient leurs chaussures de poivre afin de brouiller les pistes.

Ces traversées n'auraient pas été possibles sans les passeurs, mais aussi sans l'appui d'un large réseau de solidarité. Une fois arrivés en Catalogne, les fugitifs trouvaient refuge dans l'une des maisons de la famille, à Barcelone. C'était vital, car la ville comptait alors de nombreux SS allemands. Là, ils pouvaient se reposer, changer de vêtements pour se fondre dans la population catalane, puis repartir vers Madrid, Lisbonne ou encore plus au sud.

Cette famille, parlant français, espagnol, catalan et anglais, jouait un rôle essentiel. Albert et Jordi détenaient en outre la double nationalité, française et espagnole, ce qui pouvait leur sauver la vie en cas de contrôle.

Ainsi, la famille Hébrard, d'origine française, s'était réfugiée en France dès la guerre civile espagnole grâce à ses attaches et à sa maison de l'autre côté de la frontière. Elle avait déjà vécu une première traversée, de l'Espagne vers la France. Mais avec la Seconde Guerre mondiale, la route fut reprise en sens inverse : cette fois vers Barcelone, où Albert et Jordi finirent d'ailleurs leur vie.

Isidro Sánchez Sánchez

Né à Madroñera en Espagne, **Isidro Sánchez Sánchez (1909-1977)** vécut d'abord la guerre civile, engagé dans l'armée républicaine. Contraint à l'exil, il gagna la France et rejoignit ensuite la Brigade de l'Ariège. De 1942 à 1943, il devint passeur sur l'itinéraire Toulouse-Andorre. Contrairement à d'autres, il assumait ce rôle armé d'un pistolet, prêt à se défendre.



Arrêté, il fut détenu à la prison d'Eysses, puis déporté à Dachau et Allach. Libéré, il fut rapatrié en France. Il termina sa vie à Toulouse.

Un point important soulevé ici par Cristina Cristóbal concerne la difficile question de la nationalité et du rapatriement des républicains espagnols. Beaucoup, comme Isidro, avaient risqué leur vie pour la France et pour la liberté en intégrant la Résistance. Impossible pour eux de rentrer dans une Espagne toujours sous la dictature franquiste. La France leur reconnut finalement le droit d'être rapatriés comme des Français.

Isidro revint ainsi en France après sa déportation : d'abord accueilli à l'hôtel Lutetia, à Paris, comme tant d'anciens déportés, il s'installa ensuite à Toulouse. Il lui fallut encore prouver officiellement son engagement dans la Résistance française.

Son engagement et celui des passeurs comme lui restent un témoignage important de la solidarité transfrontalière contre le fascisme et l'occupation pendant cette période tragique.

Alicia GENIN

ENTRETIEN

Interview de Jean Lafaurie

réalisée par Sandra Quentin, le 3 mai 2025 à Dachau

- **Quelle est ton histoire ?**

Mon histoire, je n'ai pas d'histoire particulière. Je me suis engagé dans la Résistance parce qu'on était très patriotes chez nous. Il y avait eu la guerre de 1914, on en parlait tout le temps. Et à l'école, la semaine qui précédait le 11 novembre, on ne faisait des devoirs que sur la guerre. S'il y avait une dictée, c'était sur la guerre. Si on faisait un problème, c'était aussi sur la guerre, avec une histoire de train pour aller d'un point à un autre. Et tout était comme ça ! On avait donc le patriotisme dans les veines. En plus, dans ma famille, on était très patriotes. J'ai été élevé par mon grand-père. Il avait fait la guerre de 14, même s'il n'en parlait pas beaucoup. Mais bon, on allait au monument aux morts et puis on s'intéressait, on voyait un monsieur avec des médailles sur sa veste, des gens qui étaient blessés, qui avaient perdu un bras, ou en chaise roulante, on posait beaucoup de questions. Donc ça réveillait le patriotisme.

- **Quelle est ta famille, tu avais des frères et sœurs ?**

J'avais un frère et une sœur, mais à l'époque je les connaissais très peu. J'ai connu mon frère, je devais avoir 6 ans, et ma sœur, j'avais 7 ans. Tu sais, c'était une famille qui avait … Ma mère avait été violée par mon géniteur. Et ma grand-mère, sa mère donc, l'a obligée à se marier avec ce type qui était un bon à rien. « Ah si, pour ça c'était le champion. » Donc, elle a eu trois enfants, par trois viols. Et donc ma grand-mère l'a mise dehors. Elle avait « foutu » ses deux autres filles dehors pour les mêmes raisons, d'ailleurs. Selon ma grand-mère, c'était de leur faute, ce n'est pas de la faute aux « bonhommes », c'est l'époque ! Et donc, elle est partie de la maison de mes grands-parents, parce que ma grand-mère ne voulait pas qu'elle accouche à Souillac, c'était une tache pour la famille. Pourtant, elle ne sortait pas de la cuisse de Jupiter, ma grand-mère ?! Et voilà, c'était comme ça.

Donc, elle la « fout » dehors pratiquement, parce qu'elle ne voulait pas qu'elle accouche à Souillac, sinon tout le monde l'aurait su. Elle l'a envoyée chez une de ses cousines, ou je ne sais pas exactement ce que c'était, qui l'a prise en charge, qui s'est occupée d'elle, jusqu'à l'accouchement de moi. J'étais le troisième.

- **Et que fait ta mère avec son nouveau bébé ?**

Et puis, là, elle était malheureusement chez une cousine de mon père, donc elle le voyait quand même, parce qu'elle était obligée. À l'époque, ils n'avaient pas le choix, puisque dans le mariage, la femme devait se plier. C'est lui, d'ailleurs, qui m'a déclaré à la mairie. Et pourtant, il ne voulait pas, parce qu'il m'appelait le « bâtard » avant que je naisse. Voilà un peu mon histoire.

- **Que se passe-t-il avec tes grands-parents ?**

Ma mère réussit à obtenir le divorce, parce qu'elle était partie du côté de Cajarc, toujours dans le Lot. Elle avait trouvé une place, elle gardait un homme qui avait la maladie de Parkinson. Elle s'occupait de ce vieux « bonhomme », qui était un ancien agent immobilier. Et elle m'a mis en nourrice, parce qu'elle ne pouvait pas faire les deux. Et, à un moment donné, elle va me chercher chez la nourrice, et elle entend, avant de rentrer à la maison, qu'elle me forçait à lui dire « Maman ». Elle était en « mal d'enfant », son mari était mort le dernier jour de la guerre. Donc elle voulait un enfant, et elle pensait que ma mère m'aurait abandonné. Alors elle m'apprenait à l'appeler « Maman ». Quand ma mère a entendu ça, elle m'a enlevé de là. Et nous sommes rentrés à Souillac, j'avais 6 ans.

Et puis mon grand-père est mourant, il demande à voir ma mère, sa fille préférée. Il aurait voulu qu'elle soit institutrice, il était vrai qu'elle était la plus intelligente de la famille. Et donc mon grand-père, quand il s'est senti mourir, a demandé à voir sa fille. Ma grand-mère ne pouvait pas refuser, quand même. Alors elle envoie son fils aîné la chercher. Il la ramène à la maison. Ma grand-mère lui dit : « Voilà, tu es à la maison. » Elle ne voulait pas me prendre dans ses bras, ma grand-mère, parce que je ressemblais à mon père. Alors, il y avait une tante qui était plus jeune, de 13 ans de différence. Elle l'a forcée, et m'a mis dans ses bras, « Mais bon Dieu, c'est ton petit-fils ! Que tu le veuilles ou pas ! »

Et mon grand-père meurt dans les minutes qui ont suivi notre arrivée. Il était content parce qu'elle était là, il a fait un beau sourire et l'a embrassée. Le docteur avait dit à mon oncle et à ma mère : « Il va essayer de tenir le coup, il veut voir sa fille, il va tenir le coup jusqu'au moment où il l'aura vue. » Et la minute après avoir embrassé sa fille, il meurt. Ça faisait drôle parce que mes tantes, ma grand-mère comme ma mère, personne n'était croyant. Et j'avais une tante, par contre, qui croyait, et elle avait un fils qui avait mon âge, qu'elle a obligé à se mettre au pied du lit, à faire une prière pour le mort.

De retour à Souillac, j'ai connu mon frère, que je ne connaissais pas, qui avait quatre ans de plus que moi, il avait dix ans. Et je connaîtrais ma sœur, bien plus tard, parce qu'un jour, j'allais à l'école à Souillac, et il y a un type qui m'arrête et qui me dit : « Tiens, Jeannot, c'est ton papa, j'ai un cheval, tu veux pas le voir ? ». Il m'amène dans un attelage avec le cheval, il me fait monter dessus,

et puis il part, c'est-à-dire qu'il m'a enlevé. Alors, heureusement, mon frère l'a vu. On sortait de l'école ensemble, donc il l'a vu. Il est rentré à la maison, évidemment, il a dit ça à ma mère. Et donc, elle est tout de suite allée à la gendarmerie, et le soir même, on m'avait récupéré. Mais c'est là que j'avais connu ma sœur. Ça m'a donné l'occasion de connaître ma sœur. Voilà, ça c'était toute ma jeunesse pratiquement.

- **Où fais-tu tes études à Souillac ?**

Je ne fais pas de grandes études, je suis allé à l'école jusqu'à 13 ans. J'étais à l'école scientifique, on était indigents. Tu sais ce que c'est les indigents ? Ma mère travaillait et avait trois enfants, et ça ne suffisait pas parce qu'il y avait en plus ma grand-mère. On était considérés comme des indigents, donc on nous fournissait les livres, les cahiers, tout ça, pour que l'on n'ait pas à les payer. Et un jour, dans la classe du certificat d'études, notre jeune professeur a dit : « Prenez vos cahiers, vos livres d'histoire à la page tant ». Alors bon, je prends le « machin », mais nous on avait que des livres qui avaient déjà servi à des générations, quoi. Alors il me donne le livre, et je dis : « Mais Monsieur, la page que vous demandez, elle n'y est pas. » « Oui, t'inquiète, ça va ! T'as pas à te plaindre ! Tu les as gratuitement. » Ça m'a tellement vexé, parce que mes copains le savaient peut-être qu'ils étaient indigents, mais moi non, je ne le savais pas. Vexé, j'ai quitté l'école, et puis je n'ai pas pu revenir.

Alors ma mère a obtenu une dispense pour que je puisse trouver du travail. J'ai travaillé d'abord chez un marchand de vélos qui voulait m'apprendre la mécanique, et puis trois jours après, je gardais les enfants, et puis je descendais plus à l'atelier et j'ai eu deux ou trois histoires. Après, j'ai travaillé chez un plâtrier qui, un jour, m'a « foutu » la tête dans la gamelle de plâtre. Donc je me suis sauvé, là. J'ai dit à ma mère... Mais là, on était à Brive. Ma mère travaillait à Brive. Et puis après, je travaillais avec un chauffagiste. Ça a été la plus belle période parce qu'on travaillait pour la caserne, il y avait le 126 R.I., le Régiment d'Infanterie à Brive. Et on allait faire des réparations. Et j'étais tout chétif, j'ai toujours été chétif. Et donc, je voyais les cuisiniers : « Attends, jeune homme, on va te faire quelque chose. » Enfin, je me faisais cuire un steak, comme ça, directement sur la cuisinière, c'était drôle. Et... Non, c'était pour moi la plus belle période de ma vie.

- **Quels sont les métiers que tu apprends ?**

Après avoir quitté l'école, 13 ans, 14 ans, quoi. Et voilà, et après j'ai travaillé pour les chemins de fer. J'avais un oncle qui était chef d'équipe pour changer les voies, les rails, les traverses. Et moi je faisais le mousse, c'est-à-dire que j'allais chercher les casse-croutes pour les gars, le vin, parce qu'à l'époque on faisait beaucoup de vin. Et des fois, je faisais trois kilomètres pour aller chercher, parce qu'il n'y avait pas de commerçants au bord des voies. Il fallait aller au village. Et c'est là que j'ai appris la guerre. Ça faisait plusieurs années que je travaillais, je devais avoir 16 ans à cette époque-là. Et je faisais l'aide du forgeron. Je ne faisais plus le mousse, j'étais le forgeron. Et puis un soir, on attend, il y avait un train qui passait, qui nous prenait, et il y a un train de marchandises. On était encore au travail, et quand il y avait un train qui venait, il y avait un cheminot qui soufflait dans sa trompette pour dire qu'il fallait dégager la voie.

Et donc, il y a un train de voyageurs qui passe, mais on ralentit puisque c'était en travaux, Et il y a un gars qui saute du train, et qui dit que le chantier est fermé ce soir. C'était un gars de l'entreprise. « La guerre est déclarée, et demain c'est mobilisation générale. » Donc je suis rentré chez moi ce soir-là. Et le lendemain, je suis sorti quand même pour voir les affiches. Je me demandais ce que c'était ces affiches. Et il y avait tout un tas de gars qui étaient autour, pour regarder à quelle date ils devaient rejoindre la caserne. J'entendais les gars qui disaient : « On leur a foutu la plumée en 14-18, on va leur foutre une plumée, et dans 6 mois on est de retour. » Ça ne s'est pas passé comme ça.

Dix mois plus tard, évidemment, on a vu les Allemands à côté de l'Arc de Triomphe. J'ai pleuré comme une fontaine, parce que je ne pouvais pas supporter ça. Et puis voilà, j'ai retrouvé du travail dans une quincaillerie. Et c'était drôle, parce que le gérant de la quincaillerie me disait toujours, contrairement à beaucoup d'anciens combattants, il disait : « On a fait la der des ders, on nous a dit qu'il n'y aura plus jamais de guerre, mais tu sais, Jeannot, je te jure qu'on va avoir une nouvelle guerre. » Il dit : « Les Allemands, ils sont revanchards comme tout, on va avoir une autre guerre. »

Je n'ai pas travaillé longtemps à la quincaillerie, parce que je n'étais pas payé beaucoup. J'ai fait plusieurs travaux. Et, à un moment donné, il y a un camarade de deux ans mon aîné, qui était plus le camarade de mon frère que de moi, et qui vient me voir. Il me dit : « Tu ne voudrais pas me donner un coup de main ? On reçoit du matériel de propagande. » Ce n'était pas tellement du matériel pour dénoncer l'occupation, c'était du matériel pour demander la libération des communistes qui avaient été arrêtés. Après, on est passé à la résistance. Et donc j'ai commencé comme ça, à faire de la résistance, mais tout en travaillant.

Et un jour s'ouvre un nouveau chantier à la gare de Souillac pour faire une petite centrale, une centrale de relais dans l'hypothèse de l'électrification de la ligne Paris-Toulouse. Et je travaillais là, c'est-à-dire je vais me faire embaucher là, je vois un gars qui me reçoit et qui m'embauche. Il me dit : « La première chose que tu vas

ENTRETIEN

faire, tu vas essayer de me trouver des compagnons. » Parce qu'il n'y avait plus d'hommes, tout le monde avait été fait prisonnier. Alors il me dit : « Il doit y en avoir, tu fouilles la campagne, je suis sûr que tu trouveras. » Et chaque fois que je ramenais quelqu'un, je touchais mes 5 francs. Et donc j'avais réussi à lui faire une petite équipe.

Après, quand l'équipe est formée, il m'a dit : « Maintenant, il faut que tu me trouves un chef de chantier. » Et, un coup de chance, j'avais mon oncle, qui était un ancien entrepreneur, qui rentrait de prisonnier où il a tellement joué au fou qu'il a été rapatrié sanitaire. Et j'ai dit : « Ben écoute, ça je l'ai, j'ai un oncle qui est un ancien entrepreneur de maçonnerie. » Donc je le présente, mais mon oncle ne savait ni lire ni écrire, il n'est jamais allé à l'école. Alors, il dit « oui » au patron, il se fait embaucher, mais il me faut lui « fournir » quelqu'un, parce qu'il ne sait pas faire la comptabilité. Alors il me dit : « Jeannot, tu sais ce que t'as à faire ? »

Et je descends dans le pays, là, et je vois un type assis sur le bord du trottoir devant un hôtel. Oui, c'était un gars malade. Alors je m'avance, je lui dis : « Vous êtes malade, vous voulez que j'appelle quelqu'un ? » Il me dit : « Non, non, je ne suis pas malade du tout. » Je lui dis : « Comment ça se fait que vous êtes sur le bord du trottoir comme ça ? » Il m'a dit : « Parce que je sors de cet hôtel-là, ils n'ont plus le droit d'héberger des Juifs. » Ah bon ! Je ne savais pas, je ne savais même pas que ça existait les Juifs. Il y en avait à Souillac, on les connaissait comme tout le monde. Et quand il me dit ça, je lui dis : « Mais qu'est-ce que vous allez faire ? » Il me dit : « Je ne sais pas, parce que je ne sais pas où me loger. » J'ai dit : « Alors écoutez, moi j'ai une solution : est-ce que vous vous y connaissez en comptabilité, en secrétariat ? » Il m'a dit : « Oui, parce que j'étais comme voyageur de commerce dans la chaussure. » Il m'a dit : « On est obligé d'avoir une comptabilité et de faire des rapports. » Je lui ai dit : « Je vous ai retrouvé du travail. » Mais il me dit : « Non, parce qu'on n'a pas le droit de manger. » Alors j'ai dit : « Écoutez, vous n'allez pas mourir de faim. » Et j'arrive quand même à le décider de le présenter au patron de la boîte, qui lui a répondu : « Je ne veux pas savoir que vous êtes juif. » Et puis voilà, on l'a embauché. Et je lui dis : « Pour coucher, j'ai ma grand-mère qui habite sur le bord de la voie. Vous n'êtes pas du tout obligé de descendre en ville. Vous suivez simplement le chantier qui longe la voie. Il y a son jardin, et là vous descendez directement. » Ça, il n'a pas voulu.

Il a accepté qu'on l'embauche. Il a demandé d'avoir un lit de camp dans le bureau et de rester là. Et, grâce à mon oncle et sa femme qui tenaient un café-restaurant, il a eu à manger. Et c'est drôle, parce qu'à la Libération, quand je suis arrivé à l'hôtel Lutétia, j'attendais le bon de transport, comme j'avais fait ma démarche. Et, à un moment donné, on demande Jean Lafaurie à l'accueil. Je ne bouge pas. J'ai un copain qui me dit : « Mais c'est toi qu'on appelle. » « Je ne connais personne à Paris, c'est pas moi, c'est pas possible. » Puis on a répété deux ou trois fois, et il m'a dit : « Mais va voir quand même ! » Et puis c'était lui ! Il ne venait pas pour moi, il venait pour voir s'il y avait des parents qui étaient arrivés. Et il a vu mon nom, c'est pour ça qu'il a appelé, et je l'ai vu. Il m'a gardé une journée pour me passer dans toute sa famille, où 17 personnes n'étaient pas revenues.

- **Comment s'appelait-il ?**

Georges Lévy. Je sais pas comment on avait falsifié son nom pour ne pas qu'on le retrouve.

- **Que décides-tu d'entreprendre à ce moment-là ?**

Je suis rentré dans le réseau FTP, et tous les gars de l'OS sont passés aux FTP. C'est-à-dire que là on est rentrés vraiment comme résistants. J'ai fait vraiment de la résistance à partir de là.

La première chose que j'ai faite, c'est qu'il y avait le général de Gaulle qui avait lancé son appel le 18 juin. Mais personne ne l'avait entendu. Il y avait très peu de TSF à l'époque. Et en plus, il fallait être branché sur Londres. Et un jour, j'ai un camarade de chantier qui m'a dit : « Jean, regarde ce que j'ai reçu. » Il ouvre une enveloppe. Et c'était l'appel du général de Gaulle, que lui avait envoyé un copain de Marseille. Un journal de Marseille l'avait sorti. Mais très peu de gens l'avaient reçu, il n'y avait que ceux qui étaient abonnés à ce journal. Les gendarmes sont venus et ont fermé la boutique. Et j'ai dit : « Mais il faut le faire connaître, ça ! » Alors je vais voir, j'avais un voisin qui avait mon âge, avec qui j'étais allé à l'école. J'ai dit : « Jeune homme, regarde ça, qu'est-ce que ça te dit ? » Il m'a dit : « Mais c'est formidable ça ! Et qu'est-ce qu'on en fait ? » J'ai dit : « Pour le faire connaître, on va le recopier. »

Et on a recopié 50 fois l'appel du général de Gaulle. On a retrouvé un troisième copain qui nous a aidés, parce qu'on n'aurait pas pu y arriver. Et à 4 h du matin, on en avait fait 50. Et on est allés distribuer chacun dans son quartier. On glissait ça sous les portes. Et huit jours après, on en parlait. Voilà comment je suis rentré dans la Résistance.

- **Et alors tu t'es fait arrêter ?**

Non, pas tout de suite, longtemps après quand même. Là on était en 40, et je me suis fait arrêter en 43.

- **Que se passe-t-il pendant ces trois ans alors ?**

Je travaillais bien sûr, et puis je suis parti, je suis rentré dans le réseau. On s'est dit qu'on allait trouver du

personnel. La journée, je travaillais dans une centrale, et puis la nuit, on allait distribuer quand on recevait du matériel. J'avais un copain qui s'occupait de ça, c'était lui qui m'avait approché. Et lui, malheureusement, est menacé d'arrestation. Il est obligé de partir. Il s'en va dans un maquis en Corrèze, qui s'appelait le maquis du Moquet. Et moi, je continue à faire ce qu'il faisait. C'était drôle, parce qu'il y avait des gens qui passaient chez ma tante, et puis ils disaient : « Dites à votre neveu que sa cousine l'attend. » Et un jour, ma tante me dit : « On a une cousine que je ne connais pas, moi ? » La cousine, c'était un four.

Dans la campagne, il y avait des fours, qui ne marchaient plus bien sûr. Et c'était là qu'il y avait le matériel. Donc c'était là qu'il fallait aller le chercher. Avant c'était mon copain, et après c'était moi qui allait le chercher pour le distribuer. Et puis j'ai été dénoncé deux fois à la gendarmerie par des lettres anonymes. Et chaque fois, il y a un gendarme qui m'a sauvé deux fois. Il disait : « Ah, mais foutez-lui la paix, ce gamin il travaille toute la journée, vous croyez que la nuit il va se promener à distribuer des papiers ? »

Et puis un jour, je me suis fait attraper en train de distribuer vraiment. Un gendarme me « fout » la lampe électrique dans les yeux, et il me dit : « Ah, ce coup-là, tu ne pourras pas dire que c'est pas toi, on te prend sur le fait. » On avait tous les matériels sous nos pullovers. C'était l'hiver, en janvier. Je lui réponds : « Ah, j'ai dû me tromper, je viens de le ramasser, je cherche un endroit pour le jeter. » Ils ne m'ont pas cru, puis ils m'ont cru. J'avais un copain qui n'est jamais rentré dans la Résistance, mais qui m'a donné un coup de main ce jour-là. Quand il m'a vu dans la rue avec les gendarmes, il a fait du bruit de l'autre côté de la rue. Il s'est mis à courir et à faire du bruit avec les semelles de bois qu'on avait sur les chaussures, ça claquait sur le sol. Donc le gendarme m'a lâché, il m'a dit : « Ça doit être lui là-bas. » Il pouvait toujours courir pour le rattraper.

Et quelques mois plus tard, il y a un gendarme qui passe chez ma tante, c'était au mois de juin, qui lui demande : « Vous savez où est votre neveu ? » Elle dit : « Oui, il travaille dans son chantier, à la gare là-bas. » Il dit : « Si vous avez quelqu'un pour le prévenir, envoyez-le tout de suite parce qu'il va être arrêté. On a reçu un dossier de la préfecture, il ne pourra pas se sauver. » Et donc, elle trouve un copain qui était au bar, et lui demande de me prévenir.

Je suis parti dans le maquis, je suis resté d'abord chez un paysan, qui nous avait donné un corps de ferme pour qu'on puisse patienter avant de rejoindre le maquis. J'y suis resté une dizaine de jours. Et puis le premier copain qui était avec moi est venu me chercher et m'a emmené en Corrèze.

C'était le 14 juillet, j'étais de garde sur le bord parce qu'il y avait un bois. Devant le bois, il y avait une grande pâture qui faisait 100 mètres de profondeur et 60 mètres de large à peu près. Et puis il y avait une route stratégique qui reliait Tulle, où il y avait une usine d'armes, donc qui était occupée par les Allemands, et qui allait sur Bordeaux. Ce matin-là, je vois deux motards qui passent, deux autres derrière qui rentrent dans la pâture, puis un camion arrive. Ils sortent un mât, une sorte de piquet, et ils le plantent dans l'angle de la pâture, avec deux flèches qui indiquaient la pâture. Alors je vais trouver mon chef de camp, et je lui dis : « Viens voir, mais je crois qu'il y a peut-être danger. » Alors il vient me voir. Parce que, tu vois, s'ils ont fait ça, c'est parce qu'ils vont bivouaquer dans le camp, c'est-à-dire à côté de nous, quoi. Alors il a dit : « Dissolution du camp. » On avait, comme simple abri, un ancien parachute qu'on avait tiré. Couchés par terre, évidemment. On était nourris par les paysans quand ils pouvaient nous amener quelque chose, mais ce n'était pas toujours évident. Et il nous dit, au moment où on allait partir, de nous appeler par nos noms de résistants. Mon camarade s'appelait Renard, moi je m'appelais Blasie à l'époque.

- **Ton nom de résistant était Blasie ?**

Blasie, oui. J'avais pris le nom de mon quartier. Et le chef nous dit, au moment où on allait partir comme les autres, on s'est cachés dans un autre endroit, il nous dit : « Je voudrais que vous redescendiez dans le Lot, parce que le maquis est en Corrèze, côté d'Argentat. Parce qu'il y a de plus en plus de jeunes qui ne veulent pas répondre présents pour le STO, et il y a les premiers qui sont partis, qui ont eu une permission, qui ne veulent pas repartir. Donc ils cherchent des réseaux pour entrer dans la Résistance où se cacher. Alors il faut aller monter quelque chose dans le Lot, parce que c'est très dangereux de passer d'un département à l'autre. » Tous les transports, quels qu'ils soient, étaient surveillés par la Gestapo à partir de 1942. Toutes les gares étaient gardées par des agents de la Gestapo. Alors ils m'ont dit : « Les gens qui veulent rentrer dans le maquis, il faut les prendre sur place et les amener, mais pas s'amuser à les promener. »

On avait couché sur le bord d'une petite rivière qui passait par Souillac et qui se jetait dans la Dordogne, et après, on fait une vingtaine de kilomètres, pour repartir le lendemain. On regarde le plan militaire qu'on nous avait donné, et on s'aperçoit que le petit chemin qu'on avait pris était barré parce qu'il y avait un pont, et la culée du pont fermait le bac. Donc il fallait monter sur la route et traverser ce pont, ce qui était le plus surveillé. Et j'ai dit à mon camarade Renard : « Renard, va voir s'il n'y a pas de danger avant qu'on passe. » Il y va, il revient, il ne voit rien. Mais 5 minutes après, peut-être un peu plus, quand on est sortis pour remonter la route, il y avait les GMR (Groupes Mobiles de Réserve) qui étaient là. On a

été encerclés, évidemment. On aurait pu dire qu'on était des promeneurs, mais on avait des armes. Des armes qui étaient inutilisables, mais ce n'était pas marqué dessus. Pourquoi on avait des armes ? Parce que quand on rentrait dans la Résistance, dans la clandestinité, on n'avait plus de carte d'alimentation, alors il fallait en trouver. On allait dans les mairies qui les distribuaient, et puis on disait à la secrétaire : « On regrette, mais donnez-nous les tickets que vous avez. » Elles nous les donnaient, sans faire de bruit, parce que les armes leur faisaient peur. Et ça les arrangeait, parce que quand elles allaient à la préfecture pour chercher des tickets de remplacement, elles disaient que c'était déjà un homme armé qui les avait obligées, et ça passait.

Et puis, un matin, il y avait des GMR, des gens qui avaient été faits uniquement pour la chasse aux résistants, qui nous ont arrêtés. Et le soir même, on a couché en prison. Alors, ils nous amènent d'abord à leur casernement pour faire voir à leur chef, leur gradé, qu'ils avaient fait une bonne prise, parce qu'on était quatre résistants. En fait, on était trois résistants et un jeune qui avait voulu se mettre avec nous, mais qui n'était pas résistant du tout. Et nous voilà en prison.

- **Dans quelle prison êtes-vous conduits ?**

À Tulle.

- **À quelle date êtes-vous arrêtés ?**

Le 14 juillet 1943. Donc les gardiens qui nous reçoivent sont très gentils avec nous. Parce qu'il y en a un qui nous demande même si on ne connait pas son fils dans le secteur où on était, il y avait plusieurs groupes que je ne connaissais pas. On nous fait coucher la première nuit dans des cellules avec des droits communs. Et moi, je me mets dans une cellule, mais je ne le saurais que le lendemain, avec un type qui avait tué sa femme, un criminel. Heureusement qu'on ne le savait pas, parce que je n'aurais pas dormi.

Alors, quand on sort de là, le matin, on nous met dans une espèce de chauffoir, une sorte d'abri. Et on prend nos gamelles après avoir bu le café (qui n'en était pas, bien sûr), et on tape, on fait un bruit infernal pour attirer le directeur. C'est une petite prison. Ce n'est pas le directeur qui vient, mais le gardien-chef, qui dit : « Mais qu'est-ce que vous avez à foutre ce barouf ? » « On ne veut pas être avec les droits communs. » Il me dit : « C'est comme ça, ce n'est pas mon rayon. » « Je veux parler au directeur, on veut le voir. » Il n'a pas voulu. On a continué à tambouriner, on a fait un bruit infernal, et le directeur en a eu marre. On lui a dit : « Voilà, on est des résistants (même si le mot n'était pas commun, parce que c'était terroriste), et vous n'avez pas à nous mettre avec des droits communs. »

Et on a réussi à avoir un petit quartier à nous, c'est-à-dire une cellule plus étroite, une cellule un peu plus grande. On avait une cour pour se promener qui était à part aussi. Mais au bout de huit jours, on dit : « Mais bon Dieu, on y est quatre, il n'y a que deux gardiens qui nous gardent. On pourrait peut-être quand même tenter quelque chose. »

Entre-temps, j'avais écrit à ma tante qui tenait le bistrot, elle avait une adoration pour moi. Elle était plus que ma mère. Je lui écris une lettre expliquant les conditions, et qu'on se fait bouffer par la vermine, parce que les paillasses qu'ils nous avaient mises étaient bourrées de tout ce qu'on pouvait imaginer, et qu'on crevait de faim. Il y avait même des gamelles en ferraille rouillées, qu'ils lavaient avec des détergents qui s'incrustaient dans la rouille. Quand ils reversaient du machin chaud, ça redevenait de la lessive. On n'a jamais pu l'avaler. On avait droit, par contre, à un gros morceau de pain, parce que jusqu'à 20 ans, on était J3. Ma tante connaissait quelqu'un qui travaillait à l'usine d'armée du cycle. Et elle lui avait passé un mot. Et un matin, on nous apporte des plateaux repas. Mais manque de chance, c'est ce jour-là où on essayait de se sauver. J'avais ma mère et ma tante qui étaient venues pour nous voir. On n'a pas pu les voir. On a vu les plateaux, mais on n'a pas eu le droit. Et on est passés devant un conseil de discipline, qui nous a condamnés à 15 jours de mitard.

Le mitard, c'est une cellule un peu particulière, où on ne voit plus le jour, sauf par une chicane. C'est un couloir qui fait 2 mètres de long, sur 2 mètres de large. Il y a une planche qu'on rabat pour se promener là-dedans, dans la journée. Mais une planche, c'était tout. On y était trois, il n'y avait qu'une cellule comme ça, donc on n'y est pas restés longtemps.

Et puis quelques jours après, on est partis à Limoges pour être jugés au tribunal. C'étaient des sections spéciales faites par des gens qui avaient prêté serment à Pétain. Ils étaient reconnaissables parce qu'ils avaient la décoration la plus belle à l'époque, c'était la Francisque. Et des avocats viennent nous voir. Celui qui rentre dans ma cellule, là nous étions dans trois cellules différentes, me dit : « Bon, ben voilà, je suis votre avocat d'office. » J'avais vu qu'il avait la Francisque, je savais à qui j'avais affaire. « Je vais faire mon métier d'avocat, je vais vous défendre. Mais si vous voulez le fond de ma pensée : des gens comme vous devraient être passés par les armes. » Ça te donne du courage. Moi ça m'a fait rire, parce qu'on disait tous les jours, « dans quelques jours, c'est la libération. »

Et j'ai été condamné. Alors, on est passés à quatre devant un tribunal. Et pour le plus jeune, qui n'était pas résistant, on a dit qu'il était notre otage, pour le faire libérer, parce qu'il pleurait pratiquement tous les jours. Et moi et mon camarade, on a été condamnés à 5 ans de travaux forcés. Là pareil, ça nous a fait rire, parce qu'on pensait

ENTRETIEN

toujours que la libération serait tombée. On s'est levés, on a chanté la Marseillaise. Il y avait ma mère et ma tante, qui étaient venues aussi pour assister au procès, qui se sont mises à chanter avec nous. On a reçu des coups de crosse, mais elles aussi ont reçu des coups de crosse. Et puis on est revenus à la prison de Limoges. Et le 13 octobre, il y a un gardien qui nous dit : « Demain, vous pouvez préparer vos affaires. Vous partez de là, vous allez dans une autre prison. » Nos affaires étaient vite préparées.

Et le lendemain, on est partis. On ne savait pas où on allait. Et on voit défiler les villes, Souillac, on passe par Gourdon, Villeneuve-sur-Lot, et puis Eysses. Et là, il tourne, et on se retrouve devant une porte de prison, dans la centrale d'Eysses. Le gouvernement n'avait pas confiance aux prisons, parce qu'on partageait, c'est vrai, avec les gardiens. Donc ils avaient cherché une centrale pour nous mettre. Et ils avaient fait une réunion de tous les chefs de centrale pour savoir quelle centrale pouvait accepter tous les détenus pour terrorisme de toute la région du Sud. Et il y en a un qui s'est présenté, qui s'appelait Jean-Baptiste Lassalle, qui dit : « Moi je peux les recevoir, parce qu'à côté il y a un camp, le camp de Carrère. Je peux prendre tous les délinquants droits communs, je peux les mettre dans le camp de Carrère et avoir la prison. » C'étaient les prisons qui avaient remplacé les bagnes, parce qu'ils ont supprimé les bagnes. Dans chaque région, ils avaient créé des centrales de force.

Et donc il y avait tout ça, c'est ainsi qu'on est arrivés à Eysses. Et on est arrivés là, et on s'est tous interpellés : « D'où tu viens, d'où tu viens ? » Et on était 1200 à arriver le même jour. Et on a donné toutes les villes où il y avait des prisons. Et puis il y avait un gardien qui hurlait : « Ici on n'a pas le droit de parler, ici on n'a pas le droit ! » Et nous, on chantait la Marseillaise à tue-tête, et plus il criait, plus le ton montait. À un moment donné, il a fallu quand même se calmer, on est rentrés dans la prison, on nous a fait passer à la douche, on nous a rasé complètement le corps, et puis on nous a amenés à l'intérieur de la prison, où il y avait quatre cours. Et on nous a dispersés dans quatre cours, à peu près 300 dans chaque cour.

Alors là, on nous fait un baratin, en disant : « Ici vous êtes dans une centrale de force. Vous avez peut-être l'habitude de faire les durs, mais ici on va vous corriger. Croyez-moi, on a l'habitude d'avoir des gens plus forts que vous, et on les a maîtrisés. » On nous met un costume de bagnard, bien sûr, et des sabots de bois. Et toute la journée, on allait dans les cours. Un coup de sifflet, il ne fallait pas parler. Un coup de sifflet, il fallait se mettre debout. Un deuxième coup de sifflet, il fallait se mettre en rond. Le pavé avait été usé tellement que ça avait été piétiné. Il y avait un autre gardien qui criait : « Gauche, droite, gauche, droite ! » Un coup de sifflet, il fallait repartir dans l'autre sens. Toute la journée, demi-heure de repos et on recommençait. On a tourné pendant 8 jours comme ça ! Et puis un soir, le gardien nous dit : « Ce soir, on vous amène à la chapelle, parce que le directeur veut vous voir. »

La chapelle, c'était le plus grand bâtiment qu'il y avait dans la centrale. Il y avait des messes le dimanche, il y avait un pasteur et un prêtre qui faisaient la messe. Et donc on arrive là et on voit, à la place où il aurait dû y avoir le curé ou le pasteur, un « bonhomme » avec une casquette et des galons dorés, et qui se présente. « Voilà, je suis le directeur. Je m'appelle Jean-Baptiste Lassalle. C'est moi qui ai demandé, qui ai offert la centrale. » Et puis il nous regarde comme ça, il avait le crâne qui brillait. Il se tourne vers le gardien-chef, qui s'appelait Dupin. Il dit : « Mais monsieur Dupin, pourquoi ces messieurs (déjà quelque chose qu'on ne disait jamais en prison), pourquoi ces messieurs ont eu le crâne rasé ? » Et l'autre lui dit : « Mais c'est le règlement de toute centrale, monsieur le directeur ». Il lui répond : « Oui, mais d'habitude, on a des voleurs, des escrocs, des violeurs, des assassins. Ces gens-là n'ont rien fait de tout ça, vous auriez dû en tenir compte. » En fait, ça c'est la première fois que j'entends ça. Et puis il dit : « Je suis sûr que vous avez des questions à poser, mais ça serait trop long, on y passerait la nuit. Alors voilà ce que je vous propose. Vous rentrez dans vos cours, dans vos préaux, vous nommez un ou deux délégués, pas plus, par préau, et je suis prêt à les recevoir et voir avec eux ce qu'on peut faire pour améliorer votre internement. »

Bien sûr, tous les jours, on allait pratiquement demander quelque chose. La première chose qu'on avait demandé, c'était de quitter les sabots, parce qu'on avait tous les pieds en sang. Et puis le costume de bagnard, mais ça, il n'a pas voulu. Et tout le reste. On avait beaucoup d'enseignants qui étaient en prison, parce qu'ils étaient syndiqués, parce qu'ils étaient politisés à gauche, ils étaient arrêtés. Et donc on lui demande, on dit : « Voilà, on a beaucoup d'enseignants parmi nous, est-ce que vous permettez qu'on fasse des groupes d'étude ? » Et il dit : « Oui, il n'y a pas de problème. » Donc on a transformé la prison en université populaire, parce qu'il nous a permis de rentrer des livres. On sortait des tables dans les cours pour pouvoir apprendre. Ils ne disaient jamais rien, ils étaient toujours bons. Et puis voilà, petit à petit on a continué.

Après, on a fait une première manifestation par l'intermédiaire d'un gardien, qui vient nous dire qu'il y a un jeune garçon de 16 ans qui est dans le quartier des Pupilles. Le quartier des Pupilles, c'est tous les petits voleurs qui n'ont pas 20 ans. Ils n'ont pas le droit de les mettre avec les résistants. On apprend que ce jeune gars s'appelait Léon Bordeaux, fils de résistant dont le père a été fusillé du fait de la Résistance à Clermont-Ferrand. Alors, il est mal vu par les autres petits voleurs, parce que ce n'est pas un délinquant. Alors, on demande au gardien-chef au réfectoire que ce jeune, qui n'est pas un voyou, soit avec nous. Le type nous dit : « C'est impossible, on n'a pas le droit, il n'a pas 20 ans, on ne peut pas le mettre avec

ENTRETIEN

vous. » « Mais tant qu'on l'aura pas, on ne quittera pas le réfectoire. » Et on est restés comme ça 4 heures. Au bout de 4 heures, le directeur arrive, et fait la même réponse : « Mais écoutez, c'est pas moi, c'est le règlement. » Et il y en a un qui lui dit : « Mais, monsieur le directeur, vous avez pris déjà quelques petites fantaisies avec le règlement, prenez-en une autre. » Alors, il a hésité un moment, il a appelé un gardien, et il a dit : « Va chercher ce jeune. » Il est arrivé avec nous. Ça a été la première recette.

Quelques jours après arrivent 119 internés administratifs. Des internés administratifs, c'est des gens qui sont communistes, ou en tout cas de gauche, et des syndicalistes qu'on met dans les camps. On ne les juge pas, on les met simplement hors d'état de nuire, soi-disant. Et ils arrivent à la prison. Évidemment, ils protestent, ils ne sont pas jugés, donc ils n'ont pas à aller en prison. Mais on leur dit : « C'est provisoire, c'est le temps de trouver un camp pour vous mettre, donc vous pouvez prendre patience quelques jours, ça ne va pas être long. » Il y avait quatre préaux pour nous, un autre pour eux. Ils sont tous mis dans un bâtiment. Inoccupé. On prend des contacts tout de suite avec eux.

Et un jour, il y a des gendarmes qui viennent les chercher, ils disent : « Ça y est, on a trouvé un camp pour vous mettre, on vous amène à la gare pour prendre le train. » Ils vont à la gare de Villeneuve-sur-Lot, ils passent toute la journée à attendre ce train. Ce train ne vient pas. Pendant qu'ils attendent, il y en a un qui va trouver un cheminot, il lui dit : « Mais vous savez où il va nous conduire ce train ? » Et le cheminot lui dit : « Oui, bien sûr que je sais… » En fait, c'était sur le bord de la ligne de démarcation, mais le camp se trouvait dans la zone occupée par les Allemands. Donc, ils reviennent à la centrale, parce que le train n'est toujours pas arrivé le soir, 22 h, et ils préviennent nos délégués en disant : « Voilà ce qu'on vient d'apprendre. » « Finalement, c'est bien qu'il ne soit pas venu. » « Oui, mais ils vont venir nous chercher dans la nuit, et qu'est-ce qu'on fera ? » « Ah oui, c'est vrai, c'est possible. Eh bien, on va faire la garde, on va monter une garde sur l'hôpital, sur l'infirmerie. » Et on leur donne un journal. « Si tu vois les gendarmes ou d'autres qui rentrent, tu allumes le journal, ça voudra dire qu'il y a un danger. »

À 4 h du matin, il a allumé son journal. Un quart d'heure après, toutes les portes des réfectoires et dortoirs étaient défoncées pour aller au secours de nos camarades. Et donc, il y avait des flics qui sont rentrés. Ils étaient à peu près une centaine de GMR. Et on avançait vers eux parce qu'on voulait les repousser vers la sortie. Et on était à un mètre d'eux. Et il y avait un type du gouvernement qui était venu, qui s'appelait Arnoux, et qui criait : « Mais tirez donc, mais tirez donc ! » Mais personne n'a tiré. Ils avaient un chef, ils avaient un capitaine. Et à un moment donné, on était à un mètre d'eux, il y a un copain qui sort du troisième rang, qui va se planter devant le capitaine, par le salut réglementaire, et l'autre le reconnaît. Il dit : « René, qu'est-ce que tu fais là ? » C'était son capitaine dans l'armée. Il lui dit : « Mais, mon capitaine, il y a 6 mois, on était ensemble pour chasser les « Fritz ». Et aujourd'hui, vous êtes de l'autre côté. Moi non, c'est pour ça que je suis là. »

Tous les GMR regardaient leur chef, ils étaient tous perdus. Alors nos délégués avancent, et puis vont voir celui qui disait « tirez, tirez ». « Monsieur Ernie, s'il y a un seul coup de feu tiré, croyez-moi, vous allez le payer cher. » Et puis il dit : « Maintenant, vous allez faire sortir vos policiers. » L'autre leur dit : « Non, non, non, vous rentrez dans vos cours, et après mes hommes partiront. » « Non ! On est là, par force, mais on est chez nous, maintenant. Tandis que vos gars-là, ils ne sont pas chez eux. Faites-les évacuer. » Et c'est eux qui ont cédé. Ils sont partis. On avait pris une force terrible. Mais c'est vrai que, par rapport au directeur, on avait trois docteurs, il y avait un chirurgien, il y avait du beau monde, il y avait des chefs d'entreprise avec nous, pas de grosses entreprises, il y avait des officiers. Donc, ça a peut-être influencé, je ne sais pas. En tout cas, ça a joué un rôle, certainement.

- **C'était comment la vie à Eysses ?**

Un jour, on a dit à tous nos militaires, on avait un colonel qui avait fait la guerre en Espagne, il y avait pas mal d'Espagnols avec nous qui avaient fait la guerre, et on leur dit de trouver un moyen, de préparer un plan de sortie de la prison en faisant évader un de nos copains, du nom de Kléber, faux nom. On le fait évader avec la complicité du gardien, pour qu'il aille trouver les autres chefs de la Résistance extérieure, parce qu'on voulait avoir de l'aide. Parce qu'en dehors de la prison, il y avait 100 policiers. Il y avait des gardes mobiles, il y avait des GMR, il y avait des gendarmes, et devant, il y avait toujours 100 policiers. Donc il fallait que quelqu'un s'occupe de ces gens de l'extérieur, et prendre en compte ceux qui s'occupent de l'intérieur.

Tout paraissait bien, il y avait un chef de la Résistance qui nous avait passé de bonnes nouvelles, que tout se préparait dans de bonnes conditions. Il était même venu sur les lieux pour voir où il placerait ses « bonhommes » pour intervenir. Et puis il y en a un, un chef de la Résistance qui s'appelait Joly, qui a été arrêté. Il a dit : « Non parce qu'il y a 80 % de communistes dans cette prison », ce qui était totalement faux d'ailleurs, « et on ne peut pas les aider. » Donc, ça ne s'est pas fait.

Un jour, on change de directeur. Jean-Baptiste Lassalle, sur le départ, vient nous voir. C'est un directeur qui avait été si bon avec nous, qui nous dit : « Messieurs, je vais vous apprendre une mauvaise nouvelle. Il paraît que je suis malade, et on me renvoie de la centrale. » Et nos camarades lui disent : « Mais, monsieur le directeur,

si vous sortez, on va vous arrêter. Alors, si vous voulez, quand vous ouvrez les portes, on sort avec vous, et vous serez sous notre protection. » Alors il a dit : « Non, je ne peux pas, c'est trop risqué. » Il est parti. Il a réussi à échapper à la Gestapo. Il y a deux bruits. Le premier qui dit qu'il ne s'est jamais fait arrêter, que je crois d'ailleurs, il aurait été protégé par la Résistance. Et l'autre qui dit qu'il aurait été arrêté et qu'il aurait réussi à s'échapper avec l'aide peut-être de la prison. Il est mort depuis.

- **Que se passe-t-il alors après le départ de Jean-Baptiste Lassalle ?**

Ils ont envoyé un deuxième directeur, qui s'appelait Chartroule, qui est venu, qui nous a fait un discours qu'il allait brider tout ça, et que ça allait changer. Manque de chance, dans la section du quartier cellulaire, il y avait des prisonniers, c'était des aviateurs anglais qui avaient été parachutés. Il y avait aussi quelques résistants, qui faisaient partie d'un groupe particulier, qui préparaient leur évasion. On les avait contactés, on avait dit qu'on préparait quelque chose, pour qu'ils se mettent avec nous, mais ils ont dit : « Non. Nous, on était en train de s'occuper de nos propres affaires. » Et ils se sont évadés. Donc le deuxième directeur qu'ils avaient nommé a été jugé responsable, alors qu'il venait d'arriver.

Ils ont donc envoyé un troisième directeur, mais qui n'avait rien à voir avec le service carcéral. C'était un militaire, un colonel de la Milice. Et lui, par contre, tout de suite il a fait doubler les miradors. On ne pouvait plus se promener. Mais si on voulait, on demandait au gardien. On ne pouvait plus circuler d'une cour à l'autre pour aller voir des copains. Ils avaient tout fait murer. Même le portail où était rentrée la police avait été muré aussi. Et il était tellement content de lui qu'il a fait venir une délégation de Vichy pour leur faire voir qu'il avait réussi là où les autres avaient échoué.

Et c'est ce jour-là où notre état-major décide de tenter de se sauver. Alors, ce directeur-là s'appelait Schivo. Il était marié à une Allemande, qui était une personnalité de la jeunesse hitlérienne. Et donc, tout fier de ce qu'il avait fait, il rentre dans la première cour, la cour numéro 1, pour faire voir tout ce qu'il avait fait. Et en rentrant dans le préau, dans le chauffoir, il aperçoit un dessin dans le fond de la pièce, qui représentait la France, avec un coq bien coloré, un soleil qui éclairait. Alors il rentre, il voit ça, ça le rend fou : « Écartez ça ! » Et tous les gars se sont levé le doigt de manière à dire « Effacez-moi ça, effacez-moi ça. » Personne ne bouge, il sort son revolver et dit : « Sortez-moi ça ou je tire. » Il y a un gars qui passait derrière lui, il se met à foutre un coup de poing et le revolver est tombé. Et c'était lui qui était sous la menace de tomber. On l'a ficelé, on l'a mis en cellule. Les trois représentants de Vichy, pareil, dans la cellule. Et après, gardien par gardien, on les a tous arrêtés. En une demi-heure, on a été maîtres de la centrale.

Mais de l'intérieur, il fallait qu'on arrête un type qui s'appelait Guy. C'était lui qui m'avait arrêté 6 mois plus tôt, en Corrèze, et c'était lui qui commandait toute la police intérieure. On désigne un commando, et on lui donne une mitraillette rentrée par des gardiens. On leur dit : « Il faut aller arrêter ce « bonhomme ». Vous lui faites les sommations d'usage. S'il se rend, pas de problème, vous l'amenez auprès des autres. Et s'il refuse, vous lui tirez dedans. C'est un collaborateur. »

Ils vont pour l'arrêter. Mais une centrale, c'est immense. Entre deux couloirs, ils l'emmènent vers une corvée du camp des droits communs, qui viennent pour chercher des paillasses. Et ils voient le gars avec la mitraillette, ils se mettent à hurler. Et donc ça fait sortir le chef de la police, qui tombe nez à nez avec eux. Et donc le gars lui fait des sommations. Il refuse évidemment. Il prend la mitraillette pour tirer dessus. La mitraillette s'enraye. Et donc il a pu courir à son bureau. Il n'avait qu'à appuyer sur un bouton. La sirène se met à sonner. Et de tous les miradors, il y avait des miliciens. Parce que ce n'étaient pas des gardiens, c'étaient des miliciens. Et voilà comment ça s'est joué.

Alors, à 2 h du matin, on n'avait plus de munitions. Et on avait un mort. Il y en avait un qui avait voulu ramasser une grenade pour la rejeter, elle a éclaté à ce moment-là, et on avait 47 blessés quand même par éclats de grenade. Donc notre chef d'état-major décide de demander de déposer les armes. Alors on appelle la police intérieure et on lui dit : « On va déposer les armes, mais on veut avoir la promesse qu'il n'y aura pas de représailles. » Alors : « Oui, oui, vous risquez rien, déposez les armes. »

Après, on téléphone à la préfecture du Lot-et-Garonne, et le préfet nous dit pareil. Et puis, il nous dit : « Mais attention, je vais vous apprendre une nouvelle. Il y a une unité de l'artillerie allemande qui est sur place et qui est prête à bombarder la centrale. Alors, si vous voulez déposer les armes, faites-le vite, parce que vous risquez gros. Et s'ils n'ont pas tiré, c'est parce que la femme du directeur est allée voir le chef de la compagnie allemande. Elle a dit : « Si vous tirez, il y a mon mari, il y a des gardiens, il y a des représentants du gouvernement ici. » Alors les gendarmes nous ont dit : « On vous donne 20 minutes pour déposer les armes. » On n'avait plus d'armes. On a dit : « Oui, d'accord. »

Et on est allés chercher notre directeur Schivo, et on l'a amené, il était toujours ligoté. On l'a assis à côté du téléphone. On lui a dit : « Vous allez téléphoner à l'extérieur pour leur dire qu'on a déposé les armes et qu'on va se rendre. Mais on veut avoir la certitude qu'il n'y aura pas de représailles. » Il dit : « Moi-même je suis colonel de la Milice. » Alors il téléphone à l'extérieur. Il dit : « Voilà, vous me connaissez, je suis Schivo, directeur de

ENTRETIEN

la centrale. Je vais sortir, faites attention, ne tirez pas. » Et puis il dit : « Vous savez, les gens à l'intérieur de la centrale sont postés comme des soldats. Ils ont été honnêtes avec moi. » Après, il nous a lancé quelques fleurs, il avait peur. Bien sûr, les SS ne sont pas arrivés à rentrer. Mais les gendarmes, les GMR, la Milice, ils étaient tous là. Et on a regagné nos cellules.

Et le lendemain, malheureusement, malgré tout ce qu'on nous avait dit, il y a un gendarme qui est arrivé avec des policiers, 30 qui venaient de Limoges et 30 qui venaient de Toulouse. Les policiers toulousains se sont comportés normalement, c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu d'accroc. « Dites-nous ce que vous voulez, nous il faut qu'on remplisse un papier. » Par contre, ceux de Limoges ont « tabassé ». Tous ceux qui sont passés entre leurs mains sont sortis cabossés. Darnand a composé un tribunal, et après l'arrêté de la cour martiale d'Eysses le 23 février 1944, il y a eu 12* camarades condamnés à mort.

C'est le gardien-chef Dupin qui a tout dénoncé, qui a désigné tous ceux qui allaient voir le directeur. Il les connaissait parce que c'était souvent lui qui venait les chercher. Tous ces camarades ont été condamnés à mort, ils ont entendu la sentence, sans plaidoirie, sans avocat. Ils n'ont entendu que ça : « Vous êtes condamnés à mort. »

Notre chef politique s'est levé à son tour, il a dit : « Maintenant, moi aussi je vais condamner, je vais vous donner le verdict de la Résistance. Schivo, condamné à mort, le gardien-chef Dupin, condamné à mort. » Et ainsi de suite. Et le soir même, l'ordre a publié cette liste. Parce qu'il y avait pas mal de gardiens qui étaient passés de l'autre côté. C'est alors le régime de la centrale qui est appliqué, qui prévaut.

Et il y avait des copains qui commençaient à recalculer un plan d'évasion, parce qu'on disait : « Les Allemands, ils ont autre chose à faire qu'à s'occuper de nous. » Ils ont essayé, mais ça n'a pas marché. Et le 30 mai, qu'est-ce qu'on voit rentrer ? Des SS.

- **Nous sommes le 30 mai 1944, que devient la centrale d'Eysses ?**

Les SS et la division Das Reich (celle qui a fait les crimes d'Oradour-sur-Glane) sont arrivés. Alors là, ça a cogné dur. Et donc, après ça, le régime était tellement dur qu'on a demandé à notre comité, sauf au chef, parce qu'il avait été fusillé, d'essayer de trouver un autre plan. Le jour où on a demandé ça, le lendemain matin, les SS sont rentrés dans la centrale. Et moi, j'entends du bruit, parce que dans les cours, c'était du pavé. J'ai entendu du bruit, et je n'ai pas eu le temps de dire à un gars que j'ai vu tout un tas de gardes mobiles, de miliciens, d'Allemands rentrer. La porte du dortoir était défoncée, les SS rentraient à coups de crosse. Ceux qui n'étaient pas levés, on les sortait du lit à coups de crosse. Ceux qui étaient debout, ils ne marchaient pas assez vite pour mettre leur pantalon, qu'ils tombaient dans les escaliers. On sortait dans la cour, se mettait au garde-à-vous, il fallait être bien raide. S'il y en avait un qui pliait les genoux, il avait des coups de crosse.

Quand tout le dortoir était descendu, on est allés retrouver tous les autres qui étaient sur la place d'appel. On avait les mains sur la tête, et on est restés comme ça jusqu'à 2 h de l'après-midi depuis 5 h du matin. Et à 14 h, on nous a amené un petit colis qui faisait 800 grammes. Mais on était tellement fatigués qu'on avait l'impression d'avoir une tonne sur la tête.

Des camions sont arrivés pour monter dedans, toujours à coups de crosse. Ça fait des miracles les coups de crosse. On était, je ne sais pas combien, au moins 60 ou 80 dans les camions, les uns sur les autres. Et avec tous les efforts, 119 personnes sont restées par terre, il n'y avait plus de place. Elles ont dû courir de la centrale jusqu'à la gare de Penne, donc 13 kilomètres en courant. Et parmi elles, il y a un copain, de la république espagnole, un gars qui était un peu âgé déjà, qui n'a pas pu tenir. Il s'est laissé tomber. Nos camarades ont voulu le reprendre pour le soulever. Un coup de crosse, ils les ont obligés à le lâcher, et ils lui ont tiré une balle dans la tête.

Et puis on est arrivés à la gare de Penne-d'Agenais. Il y avait ce train de marchandises. Il y avait tous les gendarmes du département, je crois, qui avaient été mobilisés, parce qu'il y avait un cercle de gendarmes sur la route. La Résistance a essayé d'empêcher ces départs. Ils ont d'abord attaqué les SS, qui avaient des mitrailleuses, pendant que les autres avaient des mitraillettes. C'était de la quincaillerie, ou des fusils de chasse qui dataient, puisqu'ils avaient dû les rendre tous à la préfecture. Ils ont dû se sauver. Ils ont essayé une deuxième fois, à une dizaine de kilomètres. Ils ont mis une charge sur des rails pour essayer de couper le rail. Mais la charge n'a pas été assez lourde. Ça a tapé le rail, mais ça ne l'a pas coupé. Par contre, il y a un morceau de rail, certainement, qui a traversé, qui a percé le plancher du wagon. Et le train a continué à rouler, évidemment, puisque le rail n'était pas coupé. Et il s'est arrêté une dizaine de kilomètres plus loin, et il y a un SS qui est venu voir les dégâts du wagon. Je crois que ça aurait permis de s'évader. Et nous, on criait parce qu'on était tous en sueur : « À boire, à boire, de l'eau, de l'eau, de l'eau ! » Et, comme réponse, il a passé son arme dans le trou du plancher, il a tiré de sang-froid.

On arrive à Bordeaux. On est restés 52 heures enfermés dans les wagons, sous une chaleur torride. Nous étions du bétail, même moins que du bétail pour eux. Il y avait les trains de marchandises, des trains de l'armée, des trains de voyageurs, qui étaient prioritaires. Donc on nous « foutait » sur les voies de garage, on restait 6 h, 8 h, on faisait que des arrêts. Normalement, il faut 6 h pour faire la route de Penne à Compiègne. On mettra 52 heures. Et à Bordeaux, on arrive, les portes s'ouvrent, et il y a des

dames de la Croix-Rouge qui sont sur le quai, qui distribuent du bouillon. Elles nous donnent une tasse de bouillon à chacun. C'était du bouillon chaud, on aurait préféré du frais. La soif, c'est quelque chose d'horrible.

Mais pendant que la fille demande l'autorisation au chef de convoi, un cheminot passe discrètement une bouteille d'un litre d'eau. Eh bien, tu le croiras ou pas, mais on avait tellement peur de priver notre copain de cette eau, qu'elle n'avait été bue qu'à moitié quand elle a eu fait le tour des 100 personnes. Il y avait une telle solidarité entre nous. Déjà, dans le parcours, à un moment donné, il y avait un manque d'air total, et il y avait des personnes qui se sentaient mal. On avait un docteur autrichien avec nous, il s'appelait Ignace Boer, qui dit : « Écoutez les gars, il y a des camarades qui vont mourir, voilà ce que je vous propose : serrez-vous le plus possible, mais il faut qu'ils puissent s'étendre la tête contre la porte coulissante, le seul endroit où il passe de l'air frais. » Et bien, on s'est serrés, et on les a sauvés, on n'a pas eu de mort. On n'a eu que celui qui a été blessé, et la fille de la Croix-Rouge n'a rien pu faire.

- **Mais où allait ce fameux train ?**

On est arrivés à Compiègne, où nous sommes restés 15 jours. Puis on est partis de Compiègne le 18 juin pour arriver à Dachau le 20 juin. On y est restés tout le temps de la quarantaine, c'est-à-dire 15 jours de plus, où des gens sont venus nous interroger pour savoir le métier de chacun, pour nous dispatcher dans divers kommandos. On nous a amené les rayés, parce qu'on avait des tenues civiles qu'on nous avait données. Moi, j'avais un costume noir avec des bandes à la peinture rouge, une grande cible dans le dos. On a eu nos costumes et des insignes en aluminium faits avec des pinces. Certains devaient les faire eux-mêmes en tissu.

- **Et ensuite, où es-tu affecté ?**

Je suis toujours resté à Allach. J'ai fait plusieurs kommandos. Le premier kommando, on faisait des chambres pour les travailleurs libres. Le deuxième kommando, on plantait des salades, des oignons, des choux, des navets. On en mangeait autant qu'on en plantait. On en ramenait au camp pour les copains. Et puis, à un moment donné, un soir, pendant l'appel, il y a le lacet d'un copain qui s'est détaché. Il a fait tomber les légumes, le SS l'a vu, ils l'ont traité de tout. « Sabotage, sabotage, sabotage ! » Il nous a fait très peur, c'était la panique. Mais on n'a rien eu, on a simplement changé de kommando, le plus dur à l'époque : la gare de Munich, où on changeait les voies qui étaient bombardées toute la nuit. Et tous les jours, on allait remettre des rails, des traverses.

- **Qu'est-ce que tu ressens quand tu arrives à Dachau ?**

Je suis très mal, parce qu'on a passé quinze jours dans le camp de quarantaine, et le chef de camp, c'était un fou. La première phrase qu'il nous dit : « Vous êtes rentrés par le portail, regardez par où vous ressortirez ! » Et il nous montrait la cheminée. Il avait toujours un marteau dans la main, qu'il appelait son « hammer ». Quand on ne comprenait pas ce qu'il nous disait : « paf », on prenait un coup de hammer.

- **Qu'est-ce que tu retiens d'Allach ?**

La violence dans le camp de concentration. On voit des kapos, des triangles verts, qui nous tapent dessus sans savoir pourquoi. Quand on nous distribue à manger, ils passent à côté et nous renversent la gamelle. C'était douze heures de travail, très peu de sommeil parce que les appels du matin étaient rapides, et le soir l'appel pouvait durer 3 à 4 h, c'était pris sur nos heures de sommeil avec les pieds dans la neige.

- **Qu'est-ce que tu retiens de ce que tu vis à ce moment-là ?**

La souffrance, la faim, la fatigue, le manque de sommeil. Ça, c'était affreux, le manque de sommeil. Parce que le matin, les appels se faisaient en une demi-heure, parce qu'il ne fallait pas « bouffer » du travail. Et le soir, notre temps de sommeil était coupé par les appels qui duraient longtemps.

- **Quel a été ton sentiment au moment de la libération par les Américains ?**

Ça a été un moment de joie évidemment, mélangé à beaucoup de tristesse, parce qu'il y avait beaucoup de camarades qui étaient morts. J'ai voulu voir les Américains, mais il a fallu deux camarades pour me tenir debout : je ne faisais plus que 36 kg.

- **Comment as-tu vécu l'impact psychologique en rentrant chez toi ?**

J'ai eu des cauchemars pendant deux ans. On aurait voulu parler quand on est arrivés en France, mais comme on n'a pas pu, c'est resté en nous. Voilà !

- **Et qu'est-ce que tu aimerais laisser comme message ?**

Moi, le message que j'aimerais, c'est l'engagement et surtout la solidarité qu'il y a eu. La mortalité dans

ENTRETIEN

les camps était élevée, mais avec mes camarades on l'a fait descendre. Et ceux qui sont morts, ce sont surtout des copains qui se sont retrouvés isolés au milieu d'autres, où ils ne pouvaient pas s'organiser.

Mais pour te dire, la soif, c'est terrible. Il y a un train qui est parti 15 jours après nous. Il y avait des centaines de morts à l'arrivée à Dachau. La soif, ça rend fou, c'est incroyable !

Tant que je serai vivant, je continuerai de me déplacer, je continuerai à raconter en essayant d'avoir des jeunes qui reprendront derrière nous.

- **Merci Jean, c'était vraiment très émouvant, merci beaucoup.**

C'est tout ce que je raconte aux enfants, et surtout j'en parle beaucoup, et notamment de la solidarité.

** Henri Auzias, Fernand Bernard, Roger Brun, Jean Chauvet, Louis Guiral, Alexandre Marqui, Gabriel Pelouze, Émile-Félicien Sarvisse, Jaime Sero Berna, Domenec Serveto Bertan, Joseph Stern, Vigne Jean*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Compte rendu de l'Assemblée générale du 14 juin 2025

I. Rapport moral 2024-2025

Après un mot d'accueil, Dominique Boueilh a ouvert le premier point de l'ordre du jour de cette Assemblée générale 2025 : le rapport moral 2024-2025.

Il a d'abord rendu hommage aux déportés de Dachau décédés depuis notre dernière Assemblée générale :

- Pierre SCHILLIO, 1930-2024, matricule 90719
- Guy Pierre GAUTIER, 1924-2024, matricule 73505
- André VOSGIEN, 1922-2024, matricule 72998

Dominique Boueilh a ensuite passé en revue l'ensemble de nos activités de l'année 2024 et de la première moitié de l'année 2025, qui ont été particulièrement soutenues. Il a notamment évoqué notre projet phare : le parcours mémoire du convoi 7909 « Train de la Mort », réalisé début juillet 2024 avec un groupe de 30 participants. Dominique a rappelé en détail le déroulement de ce pèlerinage, riche en événements et en émotions. Pour plus d'informations, nous vous renvoyons à notre bulletin n°767, une édition spéciale entièrement consacrée au 80e anniversaire de ce convoi.

Le parcours mémoire du convoi 7909 « Train de la Mort » a donné lieu à la réalisation :

- d'un rapport d'activité sous forme de document, transmis au ministère, à la mairie de Paris et à l'ensemble des institutions ayant subventionné ce projet ;
- d'un film retraçant la conférence « Convoi 7909, les prémices d'un drame », réalisé par Marie-Dominique Dhelsing, qui sera prochainement disponible ;
- d'un film documentaire de deux heures sur l'ensemble du parcours, également réalisé par Marie-Dominique Dhelsing, projeté en avant-première ce 13 juin 2025 à la salle des fêtes de Marignac, et qui sera bientôt accessible au public.

Par ailleurs, un documentaire télévisé intitulé « Royallieu-Dachau : les dernières ombres de l'été 1944 », réalisé par Golden Light Production, est en préparation. Il abordera l'histoire du convoi 7909 tout en s'ouvrant à une dimension plus large autour du Mémorial de Compiègne, s'appuyant en grande partie sur nos travaux.

Au-delà de ce parcours mémoriel, l'Amicale de Dachau a participé à diverses cérémonies :

- au Père-Lachaise avec toutes les Amicales, le dernier jeudi d'octobre 2024 ;
- au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe avec l'Union des Amicales, le 22 novembre 2024 ;
- au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, le 27 avril 2025, à l'occasion de la Journée nationale de la Déportation et de la commémoration de la libération du camp de Dachau ;
- aux cérémonies régionales dédiées à la Journée de la Déportation, les 27 et 29 avril 2025.

Le travail des sections régionales et des délégués se poursuit avec constance, par la participation aux cérémonies, le maintien de liens avec les déportés survivants et avec les établissements scolaires, ainsi que par le soutien à l'exposition sur Dachau. À cet égard, il convient de souligner le remarquable dynamisme de la section Nouvelle-Aquitaine, qui a permis un nombre significatif de nouvelles adhésions.

Les programmations autour de l'exposition Da-

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

chau se sont poursuivies en différents lieux, accompagnées d'interventions dans les collèges et lycées.

Un événement marquant pour notre Amicale en 2024 a été la nomination de Dominique Boueilh au grade de Chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction lui a été remise par le commissaire général (2S) Jean-Michel Thomas, le samedi 19 octobre 2024, à l'Orangerie de Labège, en reconnaissance de son engagement au service de la mémoire de la Déportation.

À Dachau, les commémorations du 80e anniversaire de la libération du camp se sont déroulées du 29 avril au 4 mai 2025, avec un programme particulièrement dense auquel l'Amicale française a bien sûr pris part. Le compte rendu détaillé figure dans notre bulletin n°769-770.

En parallèle des cérémonies organisées par le CID et le Mémorial de Dachau, notre Amicale a également contribué à un séjour commémoratif initié par la délégation de Bavière du Souvenir Français, rassemblant notamment des descendants de déportés du kommando de Mühldorf. Là encore, un compte rendu est disponible dans notre bulletin n°769-770.

Après avoir présenté ces nombreuses activités, Dominique Boueilh a également exposé les difficultés rencontrées par notre Amicale :

- Les demandes de subventions auprès des régions et pour l'exposition demeurent un point délicat et devront être réexaminées au cas par cas en lien avec les établissements et les mairies.
- La réunion de partage d'expériences et d'outils entre exposants, initialement prévue à la rentrée 2024, n'a pu se tenir. Elle devra impérativement être organisée d'ici fin 2025.
- La mobilisation des nouvelles générations reste très faible, alors que l'association a besoin de forces vives. La question de leur intégration concrète et rapide à la vie de l'Amicale reste entière et appelle la définition d'une véritable stratégie.
- Face aux pertes financières récurrentes, le Conseil d'administration a engagé une réflexion à poursuivre afin de prendre des mesures concrètes pour assurer la pérennité de nos actions (voir « Rapport financier », point IV de ce compte rendu).

II. Résultats des élections au Conseil d'administration

Administrateurs sortants réélus :

- Yann DUMONTIER
- Jean-Michel THOMAS

Approbation du rapport moral : le rapport est adopté à l'unanimité des présents.

III. Renouvellement du Bureau

Le Bureau doit être renouvelé, notamment pour les fonctions de président et de secrétaire général. Actuellement vacant, le poste de secrétaire général constitue une priorité, afin d'alléger la charge de travail actuellement assumée par le secrétariat et par le président.

L'intégration des troisième et quatrième générations demeure également un enjeu majeur pour assurer la continuité de l'Amicale et bénéficier de nouvelles compétences.

Ce renouvellement avait déjà été évoqué lors de la dernière réunion du Conseil d'administration, mais la difficulté n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante.

IV. Rapport financier

Bilan 2024

En 2024, nous avons enregistré une perte de 33 030,08 euros (déficit légèrement inférieur à celui prévu au budget 2024, établi à 34 247 euros).

Les principales causes de ce déficit sont les suivantes :

- Nos coûts fixes, évalués à environ 35 800 euros par an, entraînent mécaniquement une perte minimale de 18 300 euros. Comme déjà expliqué lors des précédents Conseils d'administration et Assemblées générales, ces coûts fixes (salaire et charges, frais de gestion, coût des bulletins, local, charges financières) sont incompressibles car nécessaires au bon fonctionnement de l'Amicale. La solution réside donc dans une augmentation de nos recettes (évaluées à 17 500 euros), mais il nous est encore difficile de définir de nouvelles stratégies en ce sens. À noter que les cotisations et dons – principale source de nos revenus – ont été légèrement inférieurs à ceux de 2023.
- L'Amicale de Dachau est propriétaire de son local parisien. Le ravalement de façade et la réfection de toiture votés par la copropriété ont représenté une dépense lourde mais exceptionnelle, anticipée au budget. L'intégralité de la somme n'a pas encore été prélevée : le solde de 4 240 euros sera dû en 2025.
- L'année 2024 a été particulièrement riche en projets pour l'Amicale. Comme souvent, nous n'avons pas bénéficié des subventions espérées, ce qui n'a pas permis de compenser l'ensemble des dépenses. Nous

avons reçu l'aide habituelle de la mairie de Paris et, plus spécifiquement en 2024, un soutien financier de la DMCA et de la Deutsche Bahn pour le projet Train de la Mort. En revanche, les régions et départements n'ont apporté que peu de soutien financier, même si leur aide humaine et logistique a été précieuse.

Situation financière au 31 décembre 2024

- 86 980,71 euros sur le livret A
- 77 775,59 euros sur le compte courant
- 341,86 euros en espèces
- Local valorisé à 46 496,95 euros (valeur réelle bien supérieure aujourd'hui)

Soit un total patrimonial de 211 595,11 euros.

Budget prévisionnel 2025

Le budget 2025 a été révisé afin d'actualiser les chiffres et d'intégrer un projet initié fin 2024 : le séjour organisé par la délégation bavaroise du Souvenir Français, en parallèle des commémorations de Dachau.

Ce séjour a réuni une petite trentaine de participants, essentiellement descendants de déportés du kommando de Mühldorf. Le budget de 30 000 euros a été couvert à environ 70 % par des subventions allemandes, tandis que 7 500 euros approximativement ont été apportés par les participants et environ 2 000 euros par l'Amicale de Dachau, qui a également contribué sur le plan logistique et organisationnel.

Après actualisation des comptes, le déficit prévisionnel pour 2025 s'élève à quelque 19 500 euros. Objectif prioritaire pour cette fin d'année 2025 : ne pas dépasser 20 000 euros de pertes, afin de revenir à un niveau de déficit plus habituel.

Stratégies 2026

La priorité reste de définir une stratégie efficace pour augmenter le nombre d'adhérents, ainsi que lever davantage de dons et subventions. Si nous ne pouvons supprimer totalement le déficit annuel, il est indispensable de le réduire.

Quelques pistes évoquées au cours de cette Assemblée générale :

- Contact avec les descendants : Philippe Cosnay, président de l'Amicale de Neuengamme et administrateur de notre Amicale de Dachau, a présenté une stratégie déjà appliquée avec succès pour l'Amicale de Neuengamme : entrer en relation avec les descendants de déportés identifiés via des sites de généalogie. Outre la possibilité de susciter leur intérêt pour notre Amicale, ces échanges permettent d'enrichir ou de compléter les biographies des déportés. Toutefois, cette démarche exigeante requiert idéalement un bénévole spécifiquement dédié au traitement de ces recherches et demandes, qui sont aujourd'hui suivies tant bien que mal par le secrétariat.
- Subventions : Serge Quentin a rappelé l'opportunité de solliciter l'association des Gueules Cassées lors du lancement de nouveaux projets, leurs ressources financières étant conséquentes et leur soutien fréquent.
- Développement régional : Michèle Jubeau-Denis a partagé son expérience réussie en Nouvelle-Aquitaine, où elle a multiplié les rencontres lors de cérémonies, conférences et expositions, tout en valorisant l'histoire des résistants et déportés régionaux. Un travail patient mais efficace.

Rapport du vérificateur des comptes

Absent lors de cette Assemblée générale, Michel Prigent a transmis son rapport à Dominique Boueilh, qui en a donné lecture. Après examen, Michel Prigent a indiqué que les comptes ne nécessitaient aucune remarque particulière et a proposé de les approuver, accordant sans réserve quitus à notre trésorière Nathalie Maumus.

Approbation

Le rapport financier 2024 ainsi que le budget 2025 sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes.

V. Exposition Dachau

Nous disposons actuellement d'une dizaine d'exemplaires de l'exposition qui circulent à travers la France. Une dizaine de personnes sont ainsi impliquées dans sa diffusion et sa promotion. Étant donné que nous disposons désormais d'un véritable réseau, il serait souhaitable de mettre en place des groupes de discussion entre ces personnes afin qu'elles puissent partager leurs retours d'expérience, échanger des conseils et proposer des pistes d'amélioration. Pour cela, il conviendrait qu'un membre du réseau se porte volontaire afin d'animer et de coordonner ces échanges.

Dans l'optique d'accroître l'impact de notre exposition Dachau, mais aussi de la transformer en source potentielle de revenus, plusieurs pistes ont été évoquées lors de la séance :

- La création, suggérée par Sandra Quentin, d'un dépliant synthétique en quatre volets, plastifié et en couleurs, reprenant les principaux contenus de l'exposition. Peu coûteux, ce support pourrait être diffusé lors

des conférences, vendu aux établissements emprunteurs de l'exposition ou encore utilisé comme outil pédagogique par les élèves.
- Le développement de matériel pédagogique complémentaire à destination des collèges et lycées (questionnaires, fiches pédagogiques, etc.), afin de renforcer l'impact éducatif de l'exposition auprès des jeunes publics.

VI. Projets en cours et à venir

- **Complément au pèlerinage du Train de la Mort**

Dans la continuité du pèlerinage « Train de la Mort » réalisé en 2024, nous avions envisagé pour 2025 un parcours complémentaire, incluant deux ou trois villes qui n'avaient pas pu être honorées lors du premier itinéraire. Ce projet n'a finalement pas pu être mené à bien en 2025, à l'exception de la cérémonie du 4 juillet à Strasbourg. Les nombreuses sollicitations liées au 80e anniversaire de la Libération, tant en termes d'organisation que de participation, n'ont pas permis d'aller plus loin. Ce complément pourrait être reprogrammé en 2026, d'autant que notre souhait est, à terme, d'inscrire le parcours du Train de la Mort aux Chemins de la Mémoire, avec balisages et panneaux explicatifs, afin que ce travail dépasse le cadre de l'Amicale et soit intégré au patrimoine mémoriel public.

- **Nouveau documentaire sur le Train de la Mort**

Un nouveau documentaire est en cours de réalisation par Golden Light Production. Étant donné notre contribution financière déjà conséquente en 2024 pour le pèlerinage du Train de la Mort et pour les deux films qui en ont découlé (voir premier point de ce compte rendu), nous n'apporterons pas de financement supplémentaire à ce nouveau projet. En revanche, nous accompagnerons l'équipe de production sur le plan documentaire, en fournissant des éléments et en contribuant au contenu.

- **Conférence et hommage au général Delestraint**

L'Amicale française de Dachau et le Mémorial de Dachau avaient été sollicités par le ministère français des Armées pour organiser, le 19 avril 2025, une conférence et une cérémonie d'hommage au général Delestraint, date anniversaire de son exécution, au Mémorial de Dachau. Finalement, le ministère a renoncé à cette date, celle-ci tombant pendant les congés scolaires allemands, ce qui rendait la participation insuffisante. L'événement n'est cependant pas annulé : des discussions sont en cours afin de fixer une nouvelle date et de reprogrammer cette initiative.

- **Congrès national**

En 2026, le congrès national de l'Amicale de Dachau se tiendra à Léognan (dates à préciser). En 2027, il se déroulera à Segonzac.

- · **Numérisation et classement des archives**

Le projet de numérisation, classement et dépôt partiel de nos archives aux Archives nationales a débuté de longue date, mais reste interrompu faute de moyens financiers et humains suffisants. Dominique a rencontré la Mission Libération, l'ONACVG et la mairie de Paris. La bonne nouvelle est que le ministère serait prêt à nous accorder une subvention spécifique pour finaliser ce projet. Toutefois, il nous faut nous assurer de notre capacité opérationnelle pour le mener à terme. Compte tenu de nos ressources, il apparaît plus réaliste d'étaler sa réalisation sur deux ans : un premier lot finalisé en 2026, puis le second en 2027.

- **Cérémonies et interventions régulières**

Participation aux cérémonies habituelles (ravivage de la Flamme, commémorations de Dachau, etc.), diffusion de l'exposition Dachau et interventions dans les collèges et lycées.

VII. Informations CID

- **Projet de rénovation du Mémorial de Dachau**

Comme mentionné dans nos précédents comptes rendus, un ambitieux projet de rénovation du Mémorial de Dachau va prochainement voir le jour. Ce projet vise à moderniser l'ensemble des composantes actuelles du Mémorial et à récupérer certains bâtiments historiques, notamment l'ancienne Kommandantur et les anciennes serres. L'objectif est de restituer le premier périmètre complet du camp. Le financement est assuré et le CID a constitué un groupe de travail dédié. Des discussions restent toutefois en cours sur certains points sensibles, pour lesquels le CID et le Mémorial de Dachau n'ont pas encore trouvé d'accord.

- **Problématique des triangles rose, vert et noir sur le monument international**

La question des triangles rose, vert et noir – absents du monument international construit en 1965 – a récemment refait surface. Leur absence à l'époque répondait à des raisons précises. Il est désormais envisagé d'ajouter

une information explicative directement sur le monument, afin de préciser pourquoi ces symboles n'y figurent pas.

- **Demande d'inscription en polonais**

Le gouvernement polonais a relancé la demande d'ajouter l'expression « Plus jamais » en polonais sur le monument international. Ce sujet, ancien et régulièrement débattu, nécessite aujourd'hui une réponse définitive.

- **Projet historique du CID**

Le CID souhaite publier une plaquette retraçant toute son histoire. Ce projet sera porté par Cristina Cristobal (secrétaire générale du CID), avec la contribution précieuse de Sylvie Graffard

- **Projet d'exposition conjointe CID/Fondation des Mémoriaux Bavarois**

La Fondation a proposé la création d'une exposition commune retraçant l'histoire des relations entre le CID et la Fondation, et rappelant leur rôle respectif dans le développement du projet mémorial. Si ce projet se concrétise, une première présentation pourrait avoir lieu en allemand à Munich en 2026, suivie, en 2027, d'une version française présentée à Paris.

- **Projet de rencontre des Comités internationaux**

Une rencontre des Comités internationaux des différents camps est envisagée début 2026 afin d'aborder ensemble les grands débats actuels liés à la mémoire et aux projets mémoriels.

VIII. Informations FMD

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) est actuellement en phase de restructuration, notamment en raison d'un changement de gouvernance au sein du CRMD, avec le départ en retraite de M. Lescure, qui doit être remplacé.

En 2025, la FMD travaille principalement sur :

- la préparation d'un dictionnaire numérique des victimes des camps nazis ;
- l'organisation, en octobre , d'un colloque international à l'occasion du 80e anniversaire de la libération des camps.

IX. Informations UAMCN

- Il y a quelques années, l'UDA avait créé le site « Mémoire des déportations », auquel chaque association de mémoire, et notamment les Amicales membres de l'UAMCN, avait contribué. Ce site avait ensuite été fermé, mais une nouvelle version a été lancée en février 2025, et reste ouverte aux contributions des associations.

- En 2025, l'UAMCN a réalisé l'exposition « Mémoires de déportations : témoignages d'hier, regards d'aujourd'hui » en partenariat avec la Mairie de Paris (voir page 14 de notre précédent bulletin, n°769-770).

- Concernant les *Rendez-vous de l'Histoire* de Blois 2025, qui se tiendront en octobre autour du thème « La France » : le projet de conférence déposé par l'UAMCN n'a pas été retenu. L'Union sera néanmoins présente, comme chaque année, avec un stand.

- Un projet de journée de rencontre au Sénat est à l'étude, visant à mettre en valeur l'engagement des anciens déportés au service de la Nation. Cette initiative s'appuierait sur une liste de personnalités issues de divers domaines – politiques, culturels, artistiques, scientifiques – qui ont participé à la reconstruction de la France et, plus largement, de l'Europe.

- Un projet de journée d'étude est également envisagé avec l'Éducation nationale, autour de trois axes :

1. Les relations entre associations, mémoriaux et jeunes générations : analyser les attentes et les pratiques, en vue de renforcer la contribution des associations aux missions éducatives.
2. Les programmes et pratiques scolaires : observer la manière dont la Déportation est aujourd'hui enseignée et réfléchir à la pérennisation de l'ancrage national existant, notamment à travers le Concours national de la Résistance et de la Déportation.
3. Les liens avec le monde universitaire et la recherche : renforcer la coopération avec les universités pour favoriser mémoires, thèses et travaux académiques sur la Déportation. Lors des dernières commémorations de Dachau, plusieurs jeunes effectuant leur service civique en Allemagne ont présenté des interventions de grande qualité, illustrant un intérêt réel, parfois passionné, pour ce sujet.

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Fidélité et engagement à l'Amicale de Nouvelle-Aquitaine

À l'occasion des cérémonies commémoratives des 26 et 27 avril 2025 à Segonzac et à Cognac, organisées pour le 80e anniversaire de la libération des camps de concentration et la Journée nationale de la Déportation, l'Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine a souhaité mettre à l'honneur ses plus anciens adhérents en leur remettant un diplôme de fidélité.

Cette initiative, hautement symbolique, reflète à la fois la reconnaissance de l'Amicale envers celles et ceux qui, depuis de longues années, gardent vivante la mémoire de la Déportation, et l'élan nouveau qui anime notre association, en plein développement depuis plusieurs années en Nouvelle-Aquitaine.

Lors de cette remise – au cours de laquelle adhérents, amis et sympathisants ont partagé un repas convivial –, nous avons tenu à féliciter et remercier chaleureusement :

- Mme Claudette Maunais et M. Claude Maunais
- Mme Lucienne Anakosky et M. Jacky Anakosky



Un diplôme a également été transmis aux amis excusés ou domiciliés dans d'autres départements : Mlle Candice Métivier, M. Michel Leblond, M. Claude Touzain, Mme Marinette Figuet et M. Rémy Figuet. À toutes et à tous, nos compliments et notre gratitude pour votre fidélité, votre complicité et ces riches moments partagés à nos côtés.

Ces hommages fraternels sont venus prolonger deux belles cérémonies du souvenir :

- à Segonzac, le 26 avril, où fut rappelée l'importance du devoir de mémoire, dans la présence émouvante des jeunes et des personnalités locales (dont Mme Sandra Marsaud, députée, et M. Laurent Georges, maire de Segonzac), autour de textes fondateurs comme le Serment de Dachau, celui de Ravensbrück et l'Hommage aux Déportés du Révérend Père Riquet ;
- puis à Cognac, le 27 avril, où, en présence du public et des autorités (dont Mme la sous-préfète et M. Morgan Berger, maire de Cognac), lectures et dépôts de gerbes ont honoré la mémoire des déportés et résistants, rappelant que la solidarité fut, dans l'univers concentrationnaire, la condition même de la survie.

Ainsi, ces deux journées, encadrées de recueillement et de sobriété, se sont achevées dans un esprit d'amitié et de fidélité. Car plus que jamais, l'Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine poursuit sa mission, et s'élargit année après année : transmettre, rassembler et faire vivre cette mémoire précieuse auprès des jeunes générations.

Michèle JUBEAU-DENIS
Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

Dijon, ville engagée dans la mémoire de la Déportation

La Ville de Dijon s'illustre depuis de nombreuses années par son engagement sans faille dans le domaine de la mémoire de la Résistance et de la Déportation. Ville membre de l'Amicale du camp de concentration de Dachau, elle collabore étroitement avec nos représentants et participe activement aux commémorations et actions pédagogiques qui permettent de transmettre, auprès des jeunes générations, l'héritage des Anciens.

Le 27 mai 2025, Dijon a une nouvelle fois témoigné de cet attachement, en organisant et en soutenant deux temps forts de mémoire et de transmission.

La matinée s'est ouverte au Monument Jean Moulin, dans le cadre de la Journée nationale de la Résistance, instituée en souvenir de la première réunion du Conseil national de la Résistance le 27 mai 1943. Dix associations de mémoire étaient présentes auprès des autorités, autour de lectures, du dépôt de gerbe et de roses blanches, et d'un hommage musical porté par les élèves du collège Marcelle Pardé, qui ont interprété la Marseillaise puis le Chant des partisans. Comme l'a rappelé Bruno Dupuis (ONAC Dijon), « l'objectif de cette journée est d'assurer la transmission des valeurs de la Résistance ».

À l'issue de cette commémoration, c'est dans le cadre solennel de la salle des États du Palais des Ducs de Bourgogne qu'a eu lieu la remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation. La cérémonie s'est déroulée en présence de madame le Maire de Dijon, Nathalie Koenders, de monsieur le Préfet, Paul Mourier, de représentants de la municipalité, ainsi que de nombreuses associations de mémoire, dont l'Amicale de Dachau. Les prix ont récompensé les travaux remarquables d'élèves de collèges et lycées de Dijon et de Côte-d'Or, témoignant de leur implication et de leur maturité face à l'histoire. Le

premier prix a été décerné à une élève de seconde du lycée international Charles-de-Gaulle de Dijon.



Par ce double engagement, à la fois commémoratif et pédagogique, la Ville de Dijon confirme sa place de partenaire essentiel dans la conservation et la transmission de la mémoire de la Résistance et de la Déportation. Pour l'Amicale de Dachau, pouvoir compter sur une ville membre aussi impliquée et fidèle est une source de reconnaissance et d'encouragement.

Françoise GINIER-POULET
Délégation Bourgogne





Exposition-débat Euro Jeunes à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire)

Les 3 et 4 juin, l'Association Euro Jeunes de la communauté de Montceau-les-Mines, Saint-Vallier, Blanzy et Sanvignes nous a conviés à une conférence-débat à Montceau-les-Mines.

Après la projection du film documentaire « Au plus profond de la nuit », particulièrement émouvant puisqu'il donne la parole aux derniers témoins, une foule nombreuse s'était rassemblée pour échanger autour de la Résistance et de la Déportation. De nombreux maires des communes environnantes étaient également présents.

Un échange riche de questions-réponses, mené par les jeunes comme par leurs aînés, s'est poursuivi tard dans la soirée. La rencontre s'est conclue par un apéritif offert par la mairie de Montceau.

Quelques semaines auparavant, les jeunes élèves avaient effectué un voyage à Auschwitz, ce qui a permis un dialogue à la fois libre et d'une grande intensité.

Notre exposition consacrée au camp de Dachau est restée une semaine à la médiathèque de Montceau.

Extrait du Journal de Saône-et-Loire du 8 juin, article signé par Matthias Chaidat, journaliste :

« **Une exposition pour ne pas oublier les morts du camp de Dachau.**

Mardi, une soirée a été organisée par Euro Jeunes en mémoire de la Résistance et de la Déportation, à l'occasion des 80 ans de la libération des camps nazis en 1945.

Ne pas oublier ce qu'a été la Résistance, la Déportation et les camps de concentration. Voilà le thème de la soirée de mardi organisée par Euro Jeunes. Des interventions de Françoise Elloy, présidente d'honneur d'Euro Jeunes et fille de résistants, ainsi que de Françoise Ginier, fille de Roger Poulet, résistant déporté au camp de Dachau, kommando de Allach, étaient au programme.

Françoise Elloy et Françoise Ginier, représentante de l'Amicale de Dachau, ont partagé avec émotion l'héritage de leurs parents résistants, dont celui de Roger Poulet, père de Françoise Ginier, chevalier de la Légion d'honneur, combattant volontaire de la Résistance, ancien déporté à Dachau, matricule 77305, déporté en 1944 pour faits de résistance, qui a survécu à l'horreur du camp et revenu vivant en Côte-d'Or après la libération du camp en 1945, ainsi que celui de Henri Mosson, aujourd'hui âgé de 101 ans. »

Françoise GINIER-POULET
Délégation Bourgogne

HISTOIRE

La Poche de Royan

Royan, verrou de la Gironde

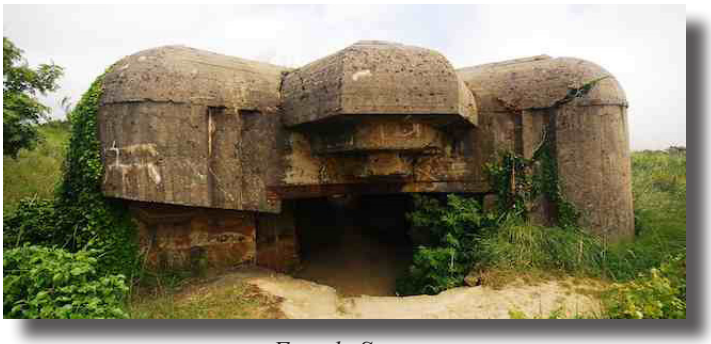
Royan occupe un emplacement stratégique sur la côte Atlantique. Située à l'embouchure de la Gironde, la ville permet de contrôler les navires naviguant dans l'estuaire. Au lendemain de l'armistice, en juin 1940, les troupes allemandes y entrent pour sécuriser et contrôler l'accès à Bordeaux.

Le contexte national et local

Le 1er septembre 1939, les troupes allemandes envahissent la Pologne, marquant le début de la Seconde Guerre mondiale. La France déclare la guerre à l'Allemagne le 3 septembre.

À Royan, l'annonce de la mobilisation générale surprend une population estivale de plus de 48 000 vacanciers. Fin septembre, la cité accueille en outre plus de 3 000 Mosellans évacués des territoires frontaliers. Après l'invasion de la Belgique, en mai 1940, de nouveaux réfugiés affluent. À la veille de l'occupation, Royan compte ainsi plus de 60 000 habitants, dont 19 000 étrangers.

Le 6 juin 1944, les Alliés débarquent en Normandie. En août, Nantes et Bordeaux tombent. Les troupes allemandes stationnées le long du littoral se replient alors sur leurs bases maritimes, qu'elles transforment en camps retranchés, les « poches », protégées par des champs de mines et des batteries.



Fort de Suzac

Le Mur de l'Atlantique

L'organisation Todt, fondée en 1938 par Fritz Todt, ingénieur des Ponts et Chaussées, est chargée de grands travaux en Allemagne puis, au fil des conquêtes, dans toute l'Europe occupée. Fonctionnant comme maître d'ouvrage, elle mobilise des entreprises allemandes du bâtiment qui sous-traitent à des sociétés locales.

C'est elle qui supervise la construction du Mur de l'Atlantique, ordonnée par Hitler le 23 mars 1942 pour protéger les côtes des pays occupés. Le chantier débute en mai 1942 et s'étend sur plus de 4 000 kilomètres, de la Norvège à la frontière espagnole. Il s'agit d'une ligne discontinue de fortifications, armée de pièces d'artillerie lourdes. Localement, entreprises, prisonniers et volontaires participent à ces ouvrages en béton armé.

Pour accélérer les travaux, l'occupant instaure le Service du Travail Obligatoire (STO) le 16 février 1943, imposant aux jeunes hommes des classes 1922-1923 de travailler pour l'Allemagne, notamment sur le Mur de l'Atlantique.

Collaborateurs au service de l'ordre allemand

La collaboration prend plusieurs formes : dénonciateurs, volontaires au service du gouvernement, de la police ou des organisations mises en place par le régime de Vichy, fidèle à la politique du maréchal Pétain dès octobre 1940.

Les plus engagés rejoignent la Milice, créée en 1943, ou encore la Légion des volontaires français contre le bolchevisme. Des partis collaborationnistes, comme le PPF (Parti Populaire Français) ou le RNP (Rassemblement National Populaire), trouvent aussi des relais à Royan.

Quand la Résistance s'organise

Des réseaux de Résistance se constituent rapidement. À Royan, deux groupes marquent l'histoire locale :

- Le groupe Germain, créé en 1940 par Roger Bolleau, militant communiste, actif dans le sabotage, la collecte d'armes et la fabrication de faux papiers, mais démantelé en 1942 par la Gestapo.
- Le groupe Louis, fondé en 1943 par les frères Paul et Louis Bouchet, rassemblant résistants de tous horizons. Leur clandestinité et leur organisation éclatée rendent leur éradication difficile. Leur mission centrale : renseignement et sabotage. Madeleine Fouché, alias « Françoise », assure le lien avec l'Organisation civile et militaire (OCM) de Bordeaux, permettant notamment la remise à l'état-major d'une carte des fortifications de la Poche de Royan en vue de sa libération.



Madeleine Fouché

HISTOIRE

La constitution de la Poche de Royan

Entre 1943 et 1945, afin de renforcer les défenses de Royan et de prévenir une éventuelle attaque terrestre, de nouveaux dispositifs militaires sont mis en place autour de la ville, notamment à Belmont, Vaux et Jaffe. Des casemates, des batteries d'artillerie et différents points d'appui sont installés, transformant progressivement Royan en une véritable forteresse.

Après le succès du débarquement de Normandie, le 6 juin 1944, les Allemands commencent à perdre pied. En l'espace de trois mois, une grande partie du territoire français est libérée.

Face à cette avancée rapide des Alliés, les Allemands choisissent de se retrancher volontairement dans leurs grandes bases maritimes de l'Atlantique, qui deviennent autant de centres de résistance derrière les lignes alliées : Brest, Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle… et Royan.

C'est ainsi qu'au cours de l'été 1944 se constitue la poche de Royan, dans laquelle se regroupent environ 5 000 soldats allemands.

Pendant de longs mois, les abords de la poche deviennent le théâtre d'un face-à-face constant entre troupes allemandes et résistants français qui, depuis le débarquement, encerclent la zone. Les actions de guérilla et les sabotages se multiplient, menés dans des conditions très éprouvantes, entre le froid et l'humidité stagnante des marais.

Le 4 octobre 1944, une entrevue a lieu à Médis entre le colonel Adeline et le colonel Pohlmann, commandant de Royan, permettant l'évacuation de 4 000 civils.

Le bombardement du 5 janvier 1945



L'opération « Indépendance », qui a pour objectif de libérer la poche de Royan, est initialement programmée pour la fin de l'année 1944. Le 10 décembre, les états-majors français et américains, réunis à Cognac, planifient les bombardements tactiques destinés à précéder l'attaque terrestre. Leur but est de limiter les pertes humaines parmi les armées alliées en semant la panique dans les rangs allemands.

Les généraux Ralph Royce, de l'armée américaine, et Édouard Corniglion-Molinier, de l'armée française, fixent alors les objectifs militaires à détruire.

Le 12 décembre, accompagnés du général René Bouscat, chef de l'armée de l'air à Paris, ils décident que les bombardements seront exécutés de nuit par des unités de l'aviation américaine, avec le soutien du Bomber Command de la Royal Air Force (RAF), afin de venir à bout des puissants ouvrages défensifs de la Pointe de Grave.

Cependant, l'offensive allemande dans les Ardennes entraîne l'ajournement de l'opération. La RAF, qui n'a pas été informée de cette décision, maintient l'attaque et bombarde Royan dans la nuit du 4 au 5 janvier 1945.

Cette tragédie résulte essentiellement d'une grave incompréhension entre Français et Américains.

Pour les Français, les bombardements devaient viser uniquement les objectifs militaires de la zone de Royan, c'est-à-dire la Coubre et la ceinture fortifiée. Mais, pour les Américains, le terme « Royan area » ne désigne que la ville elle-même. De plus, le général Royce est persuadé que Royan a été évacuée : le général de Larminat lui a assuré dès décembre que l'évacuation était en cours et qu'elle serait achevée après le 15. Cette information n'a jamais été contredite.

L'ordre de mission adressé aux groupes de bombardement stipule d'ailleurs : « détruire la ville fortement défendue par l'ennemi et occupée uniquement par les troupes allemandes. » À sa décharge, la RAF a tenté à plusieurs reprises de joindre un responsable militaire français ou américain pour confirmer la validité de l'attaque et s'assurer de l'évacuation de la cité. En vain.

Dans la nuit du 4 au 5 janvier, de 4 heures à 5 heures, la RAF lance des fusées éclairantes pour repérer ses cibles, puis procède au bombardement. La ville est systématiquement quadrillée de bombes, selon la technique du « tapis de bombes », visant à tout détruire sans distinction.

Une heure plus tard, les bombardiers effectuent un second passage, fauchant les survivants qui étaient sortis de leurs abris pour secourir les blessés coincés sous les décombres.

Au total, 1 576 tonnes de bombes explosives et 13 tonnes de bombes incendiaires sont larguées sur la ville. L'attaque détruit Royan à plus de 85 %. On dénombre plus de 440 morts et 600 blessés parmi les quelque 2 000 civils encore présents à Royan. Côté allemand, le bilan se limite

à 47 morts, et les fortifications demeurent presque intactes.

L'opération se révèle par ailleurs vaine : faute d'une attaque terrestre complémentaire, elle ne permet pas de reprendre la ville.

Durant le mois de janvier, la population est secourue et évacuée. En février, les Allemands expulsent les derniers civils.

La libération de la Poche de Royan

La libération de la Poche de Royan répond à plusieurs enjeux militaires de première importance, notamment l'accès au port de Bordeaux. Elle porte aussi une dimension politique : pour les Forces Françaises de l'Ouest (FFO), vaincre militairement l'ennemi allemand constitue un moyen décisif d'affirmer leur légitimité, face aux Alliés comme face à l'opinion publique.

L'opération « Vénérable », menée sous le commandement du général de Larminat, doit se dérouler en deux phases. Son objectif est double : libérer l'estuaire de la Gironde et consolider les positions sur l'île d'Oléron. Plus de 30 000 hommes y participent, appuyés par l'aviation, l'artillerie, les blindés et la marine.

L'opération s'ouvre le 14 avril 1945. Elle prévoit la reprise de la ville par les forces françaises au sol, précédées d'un bombardement massif mené par l'aviation américaine. Afin de renforcer les forces déjà en présence, 200 blindés de la 2e DB du général Leclerc et plusieurs unités coloniales aguerries rejoignent les FFI et les FFO.

Parmi ces troupes venues en renfort, figurent des régiments qui se sont déjà illustrés dans de nombreux combats : le 4e régiment de Zouaves, le 6e bataillon de tirailleurs nord-africains, le 2e bataillon de marche de l'Oubangui-Chari, ainsi que le 5e bataillon de marche des Antillais.

Royan est à nouveau la cible d'un bombardement massif : 5 000 tonnes de bombes sont larguées sur la ville, accompagnées de 725 000 litres de napalm utilisés à grande échelle, pour la première fois de manière expérimentale. Les troupes françaises encerclent la cité et progressent dans ses faubourgs, libérés un à un.

Les 15 et 16 avril, les lignes allemandes s'effondrent progressivement, bien que les combats demeurent acharnés, notamment dans le secteur de Jaffe.

Après la chute de Royan, le 15 avril 1945, les troupes engagées exploitent la brèche créée par la prise de la ville : elles s'emparent de la presqu'île d'Arvert afin d'empêcher le repli allemand vers l'île d'Oléron, démantèlent le dispositif ennemi et neutralisent les batteries côtières de la Coubre.

Le 17 avril, l'amiral Michahelles capitule, mettant fin à la bataille de Royan. Le lendemain, 18 avril, les dernières troupes allemandes déposent les armes : la Poche de Royan est entièrement libérée.



Les troupes entrent dans Royan en ruines

Le bilan est lourd : près de 500 morts et 4 600 prisonniers dans les rangs allemands, et plus de 150 morts du côté des forces françaises.

Quelques jours plus tard, le 22 avril, les troupes victorieuses défilent devant le général de Gaulle. Celui-ci déclare :

« Royan est libérée, mais c'est une ville martyre, tordue par les incendies, inhabitable pour un long moment par sa population. »

(Discours du général de Gaulle, 21 avril 1945)

Mémorial « Le Souffle », Royan



Le mémorial « Le Souffle » rend hommage aux victimes des bombardements de janvier 1945. Petite chapelle à ciel ouvert, rythmée par 86 tubes verticaux, l'édifice symbolise le souffle destructeur de la bombe. Pourtant, sa verticalité exprime aussi le dépassement et l'élan vital qui ont permis la renaissance de la cité. Enfin, son plan circulaire évoque la solidarité et l'entraide des rescapés après l'apocalypse.

Du 22 au 25 mai 2025, en parcourant la Poche de Royan…

Michèle JUBEAU-DENIS
Amicale de Nouvelle-Aquitaine
et
Françoise GINIER-POULET
Déléguée Bourgogne

Musée de la Ligne de Démarcation à Génelard (Saône-et-Loire)





Longue de 1 200 km, cette frontière a coupé la France en deux entre le 25 juin 1940, après l'armistice du 22 juin, et le 1er mars 1943, date marquant la fin des laissez-passer à la suite de l'invasion de la zone libre par les troupes allemandes en novembre 1942.

D'un côté, la zone nord est occupée par les Allemands ; l'autre, la zone sud dite « libre », est administrée par le gouvernement de Vichy.

La ligne traverse treize départements : elle part de l'Ain en longeant la Suisse et se termine à Arnéguy, dans les Pyrénées-Atlantiques (Basses-Pyrénées), à la frontière espagnole.

Tout au long du tracé se trouvent des postes de contrôle, que l'on ne peut franchir qu'avec des *Ausweis* ou des *Passierschein* (laissez-passer).

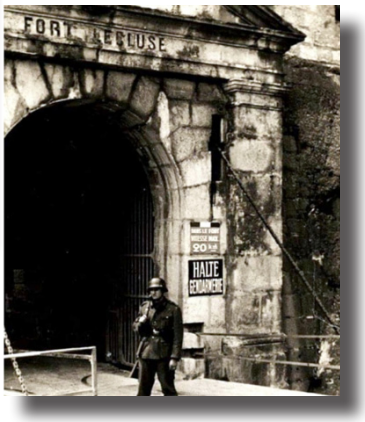


Seuls le maréchal Pétain, Laval et Darlan disposaient de laissez-passer permanents.

Dans l'Ain, la ligne débute au sud-ouest de Genève et suit le Rhône. Elle contourne le Pays de Gex, isolé entre la ligne de démarcation à l'ouest et la frontière suisse à l'est, déclaré « zone interdite » par les Allemands.

De juin 1942 à juin 1944, 298 fugitifs juifs y sont passés et ont été accueillis dans le Pays de Gex. Beaucoup ont également transité par la Haute-Savoie, qu'ils soient juifs ou appartenant à d'autres populations fuyant le régime. Leur fuite leur permettait souvent de gagner la Suisse.

Le Pays de Gex, un cas particulier



L'Ain est coupé en deux : l'ensemble du département se trouve en zone libre, tandis que le Pays de Gex (à l'exception d'une partie de la commune de Lélex, où seule la mairie se trouve en zone interdite) se retrouve en « zone interdite » aux côtés de Léaz et Fort l'Ecluse ainsi que de six communes de la Haute-Savoie : Arcine, Chevrier, Clarafond, Éloise, Vulbens et Saint-Germain-sur-Rhône.

En août 1941, ces communes furent rattachées à la zone libre, puis à la zone occupée par les Italiens à partir du 11 novembre 1942.

Le franchissement de la ligne entre le Pays de Gex et la Haute-Savoie s'effectuait sur la N 206, reliant Collonges à Saint-Julien-en-Genevois, au pont Carnot, où se tenaient un poste de douaniers allemands côté Ain et un

poste de douaniers français côté Haute-Savoie.

Dans le Jura, la ligne de démarcation passe aux Rousses (La Cure, village frontière), puis à Morez, Champagnole, Poligny, Dole et suit la rivière du Doubs vers le sud.

En Saône-et-Loire, la ligne traverse Verdun-sur-le-Doubs, Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines, le canal du Centre, Génelard et Digoin, puis elle franchit l'Allier.



Pont de Génelard

Dans l'Allier, la ligne de démarcation entre dans le département par la commune de Chassenard, suit l'Allier, puis, au sud de Moulins, le pont Régemortes enjambe la rivière – un point de passage notable, car il se trouvait sur la route reliant Paris à Vichy.

Dans le Cher, elle traverse le département d'est en ouest, suivant les cours de l'Allier et de la Loire, puis contourne Bourges et Vierzon.

Dans le Loir-et-Cher, elle suit le cours du Cher.

En Indre-et-Loire, la ligne coupe le château de Chenonceau en deux, celui-ci étant situé sur le Cher, puis passe par Bléré, Loches et traverse la Creuse à Chambon.



Dans la Vienne, depuis La Roche-Posay, la ligne de démarcation ne suit plus de cours d'eau, passe au sud de Poitiers, puis descend jusqu'à franchir la Charente.

En Charente, elle entre sur la commune de Pleuville, passe à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Confolens, alors en zone libre, puis atteint Saint-Claud et Chasseneuil, tous deux en zone libre, à l'est de La Rochefoucauld, en zone occupée, et à l'est d'Angoulême.

En Dordogne, son tracé descend vers le sud-sud-ouest, passe à Ribérac (zone libre), puis à Échourgnac et Montpon-Ménestérol (zones occupées). Elle franchit la Dordogne à Lamothe-Montravel.

En Gironde, elle longe la RD 670 jusqu'à Sauveterre-de-Guyenne, puis la RD 672 jusqu'à la Garonne à Langon, un important point de passage de la ligne, car ce lieu constituait à la fois un carrefour routier et un nœud ferroviaire.



Dans les Landes, la ligne de démarcation traverse Roquefort, Mont-de-Marsan, puis, parallèle aux RD 10 et RD 133, descend jusqu'à Castaignos-Souslens.

Dans les Basses-Pyrénées, elle coupe le département en deux (sud-ouest/nord-est), suit la RN 133 (actuelle RD 933), traverse Sault-de-Navailles et Orthez. Puis elle emprunte la RN 117 (RD 817), traverse la vallée de Béarn, Sauveterre, Saint-Jean-Pied-de-Port, avant de rejoindre la frontière espagnole à Arnéguy.

Le but de la ligne était de maintenir le gouvernement français sous tutelle. Tous les produits essentiels – blé, charbon, acier, textile, sucre, entre autres – provenaient de la zone occupée, rendant ainsi la zone libre dépendante.

Face à la menace du débarquement allié en Afrique du Nord le 8 novembre, les Allemands franchissent la ligne le 11 novembre 1942 et envahissent la zone libre.

L'Italie profite de cette invasion pour étendre, à son tour, sa zone d'occupation.

Le 27 novembre 1942, cette extension entraîne le sabordage de la flotte française à Toulon et la dissolution de l'armée de Vichy.

Françoise GINIER-POULET
Délégation Bourgogne

HISTOIRE

Le maquis des Confins (Haute-Savoie)



Le maquis des Confins se situe au cœur de la chaîne des Aravis, non loin de La Clusaz. Le siège du point de rassemblement des maquisards est un simple chalet, « Lanchette », situé sur le chemin qui mène aux alpages de Paccaly. Le groupe naît de la fusion des rescapés du maquis de la Montagne aux Princes et des résistants venus du plateau de Beauregard.

Au printemps 1943, M. Neyrrinck, chef de secteur de l'Armée secrète en Haute-Savoie, confie la direction du maquis à Dino Bennamias (« Ben ») et à Marcel Zanarolli (« Zanzi »). À ses débuts, en mai 1943, le maquis ne compte qu'une dizaine de résistants. En quelques mois, de nombreux jeunes réfractaires rejoignent le réseau et intègrent le groupe. En août 1943, l'effectif atteint 62 personnes. Ces réfractaires viennent des quatre coins de la France : Annecy, Paris, Marseille, Lyon, Avignon, Limoges, Strasbourg. Ils appartiennent à des milieux sociaux variés : étudiants, cultivateurs, maçons, meuniers, pâtissiers, carrossiers, teinturiers…

Tous transitent par Annecy en utilisant des boîtes aux lettres clandestines, comme celle du pasteur Chaptal. Celui-ci prend de grands risques : il achemine les jeunes réfractaires vers les responsables des maquis, accueille de nombreuses familles juives et organise leur passage en Suisse. Le pasteur collabore étroitement et discrètement avec M. Picollet, chauffeur de bus parfaitement au courant de ses activités.

Avant de gagner les Confins, les nouvelles recrues sont hébergées à Annecy, dans un chalet proche de l'hôtel du Lion d'Or. Après quelques jours d'attente, elles sont confiées aux responsables venus en ville pour se ravitailler. Pour ces jeunes, c'est le début d'une aventure animée par une foi profonde en la libération de leur pays. Progressivement, Ben et Zanzi organisent des groupes de dix résistants, dirigés par des chefs choisis pour leurs qualités physiques et morales. La plupart du temps, les maquisards suivent des préparations paramilitaires (exercices physiques, courses en montagne), participent aux corvées quotidiennes et au ravitaillement en bois, tout en se tenant informés par radio de la situation sur les différents fronts.

De nombreux habitants du village leur apportent aussi leur aide : le boulanger Alexandre Gallay fournit le pain, le boucher prépare clandestinement de la viande pour eux, et, le dimanche, plusieurs hôteliers de La Clusaz accueillent volontiers quelques maquisards à leur table.

Le 19 août au soir, Dino est informé de mouvements suspects dans la vallée. Il ordonne alors l'évacuation du chalet et demande aux hommes de se disperser par petits groupes isolés. Si la situation venait à s'aggraver, le plan était de gagner le « Trou de la Mouche », un passage dans la chaîne des Aravis, afin de rejoindre Tardevant.



Dino Bennamias

Le vendredi 20 août 1943, à 5 heures, une compagnie du 20e bataillon de chasseurs alpins italiens descend de trois camions immobilisés devant la chapelle de La Clusaz. Sous les ordres du lieutenant Torti, les soldats montent en direction du chalet. Le capitaine Molonari, quant à lui, fait installer des mortiers et ordonne le pilonnage de la montagne. À leur arrivée, l'alerte n'est pas donnée : le maquisard chargé de la surveillance s'est endormi au pied d'un sapin utilisé comme poste d'observation. Surpris par les Italiens, les résistants tentent de se défendre avec les quelques armes et le peu de munitions dont ils disposent. Très vite, le combat devient inégal. Le groupe mené par André Marchand riposte violemment avec deux mitrailleuses. Le gros de l'assaut se déroule au pied de la montagne, tandis que d'autres maquisards parviennent à s'échapper selon le plan prévu.

À l'issue de l'attaque, deux résistants sont tués et

HISTOIRE

vingt et un faits prisonniers. Ces derniers sont incarcérés à la caserne Galbert à Annecy, puis à Chambéry, où ils subissent interrogatoires et tortures.

Le 3 septembre 1943, la capitulation de l'Italie entraîne la libération des prisonniers. Quelques semaines plus tard, Dino réunit les maquisards survivants. L'Armée secrète décide alors de dissoudre le maquis des Confins. Deux solutions s'offrent à eux : partir à Paris avec Dino pour rejoindre la Résistance, ou rester dans la région avec Marcel, au maquis des Glières.

Mais qui a dénoncé ? L'hypothèse d'une jeune femme, fiancée à l'un des maquisards, plane. Quelques semaines plus tôt, elle aurait été vue en compagnie d'officiers italiens à Annecy. Trop bavarde ? Le mystère demeure.

Victimes

- Jacques Marchand et Patrick Verley, tous deux âgés de 20 ans, tués aux Confins le 20 août 1943 ;
- Six blessés et vingt et un prisonniers.

Parmi les maquisards des Confins : Philippe Bazin, déporté à Dachau ; Dino Bennamias, déporté à Auschwitz, Buchenwald et Flossenbürg ; Michel Fournier, dit « Michou », médecin arrêté, torturé par la Gestapo, libéré par un commando de l'AS ; André Guy, dit « Chocolat », chef de la section Saint-Hubert, tué aux Glières en mars 1944 ; Daniel Guyot, déporté à Auschwitz, Buchenwald et Flossenbürg ; Guy Minigio, déporté à Auschwitz, Buchenwald et Flossenbürg, mort des suites de sa déportation ; Jean Riquet, tué lors de la libération de l'Alsace à Masevaux.

La mémoire

L'association des « Gardiens du Maquis des Confins » est créée par les anciens maquisards eux-mêmes. Aujourd'hui, une nouvelle génération a choisi de reprendre le flambeau afin de faire vivre cette mémoire et transmettre ce précieux héritage.

Benjamin JUBEAU
Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

BIOGRAPHIES

Auguste BERNACHON

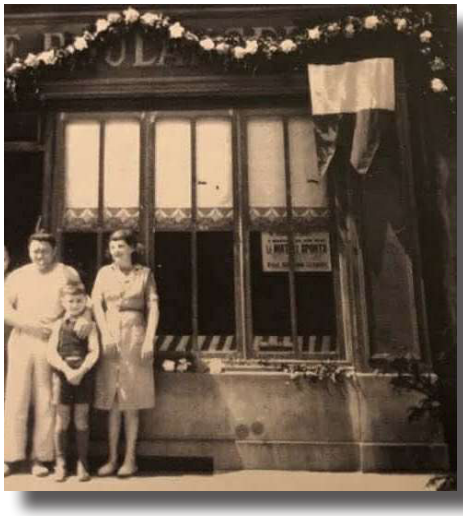


Auguste Bernachon,
© Photo p. 27 du témoignage **Dans les camps de la mort nazis***, rédigé en septembre 1945 par Auguste Bernachon, réédité en avril 2004 et imprimé par COMIMPRESS*

Pierre Louis Auguste Bernachon – plus simplement appelé Auguste par ses proches – naît le 3 avril 1910 à Pont-de-Vaux, dans l'Ain. Il est le fils de Louis Bernachon et de Joséphine Guichard. Devenu boulanger de métier, il fonde un foyer et aura trois enfants : deux filles, Raymonde et Yvette, et un fils, Paul.

En août 1942, à l'âge de 32 ans, il s'engage dans la Résistance et devient « Gust ». Sa première mission consiste à ravitailler des réfugiés lorrains employés dans des chantiers forestiers à Cruzille (Saône-et-Loire), sur l'initiative de son ami Vincent Berthaud. Peu après, Auguste devient agent de liaison et rejoint le maquis de Beaubery.

En novembre 1943, lors de l'attaque du maquis par les troupes allemandes, les survivants trouvent refuge dans sa maison, qui se transforme en un véritable centre de rassemblement et de commandement. André Gaudillat, alias « Dédé », y installe son quartier général, faisant de la boulangerie Bernachon un lieu stratégique et apprécié des résistants.



La boulangerie familiale après la Seconde Guerre mondiale. Auguste Bernachon est présent à gauche. © Photo issue des archives de la famille Bernachon

BIOGRAPHIES

Le 19 février 1944, Auguste est arrêté à son domicile par la Gestapo. Transféré à Mâcon, hôtel des Champs-Élysées, il est dépouillé de ses effets personnels puis conduit, menotté, au siège de la police allemande à Lyon. Le lendemain, il est incarcéré à la prison de Montluc, où il retrouve son camarade « Dédé », arrêté deux semaines auparavant. Cette arrestation résulte de la dénonciation d'un agent double, Fernand Garcia dit « Canton », infiltré au sein du maquis.

Quatre mois plus tard, le 19 juin 1944, il fait partie des quarante détenus extraits de Montluc avec leurs bagages et acheminés avec quatre cents hommes et une centaine de femmes et enfants vers le camp de Royallieu à Compiègne. À cette date, les prisonniers sans bagages — destinés à l'exécution immédiate — sont séparés du convoi.

Le 2 juillet 1944, Auguste est déporté à Dachau dans l'un des convois de masse surnommés « Train de la Mort ». Ils sont plus de 2000 hommes entassés dans des wagons à bestiaux, cent par wagon, sans eau, suffoquant dans une chaleur accablante et un air irrespirable. Le voyage dure trois jours et coûte la vie à plus de 500 déportés. En gare de Reims, là où se déroule l'essentiel du drame, Auguste ne doit sa survie qu'à un hasard providentiel :

« Quant à moi, assis dans un coin, moitié nu comme les autres, je sentis à un certain moment l'asphyxie me gagner. Je me levai en titubant, et vins échouer, Dieu sait comment, mais guidé par l'instinct de conservation, contre la porte du wagon, qui portait une fissure longue de 10 cm et très étroite, par laquelle un peu d'air frais m'arrivait, ce qui me permit de poursuivre mon calvaire. Je crus cependant ma dernière heure venue, et avant de m'évanouir, je revis en un clin d'œil tous les êtres chers que je laissais derrière moi. »

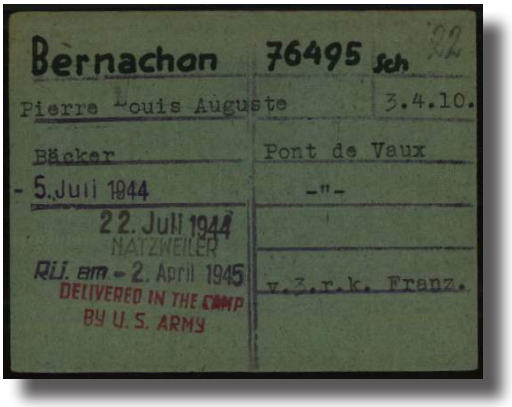
Auguste survit à cette épreuve et arrive le 5 juillet 1944 au camp principal de Dachau, où il reçoit le matricule 76495.

Le 22 juillet 1944, huit cents détenus sont transférés depuis Dachau vers le camp de Natzweiler. La moitié est débarquée à Neckarelz, l'autre au kommando de Neckargerach, où Auguste demeurera neuf mois. Là, il endure des conditions de vie et de travail effroyables, qui coûtent chaque jour la vie à nombre de ses camarades.

À la fin de mars 1945, devant l'avancée des armées alliées, le camp de Neckargerach est évacué. Auguste réintègre Dachau le 2 avril 1945, épuisé et les jambes enflées, incapable de reprendre le travail. Désormais, il attend la mort *« comme une délivrance »*. Mais le 29 avril 1945, les troupes américaines libèrent le camp.

Auguste devra encore attendre un mois avant de retrouver son pays et sa famille, le 29 mai 1945 :

« C'est le visage baigné de larmes que le 29 au soir, je retrouvai mon cher Pont-de-Vaux, ma femme, mes enfants, mes parents et amis qui m'avaient ménagé une cordiale réception… Le moment où je pus serrer ma femme dans mes bras effaça le souvenir de toutes les épreuves traversées durant mon long calvaire. »



© *Archives d'Arolsen*

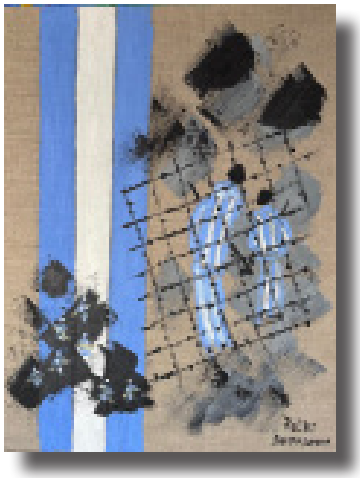
Reconnu comme soldat des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), Auguste Bernachon reçoit, par décision du ministre des Forces armées du 30 décembre 1947, la Croix de Guerre avec étoile d'argent. Il décède en 1958.

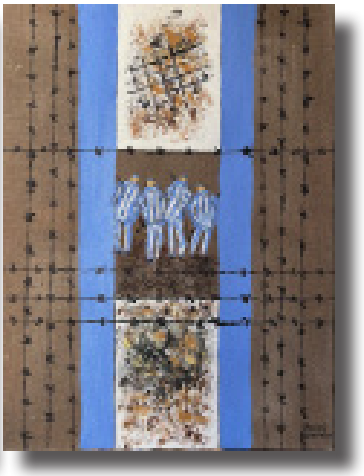
Sources pour la rédaction de la biographie :

- Association des rescapés de Montluc ;
- *Dans les camps de la mort nazis*, Auguste Bernachon, 1945. Réédition : avril 2024. Imprimerie COMIMPRESS. Pont-de-Vaux.

Après-guerre, ses enfants ont veillé à préserver et transmettre sa mémoire, notamment en intervenant dans les collèges et lycées. Son fils Paul Bernachon, connu sous le nom d'artiste Polbé, est devenu peintre et a consacré une partie de son œuvre au camp de Dachau. Ses toiles, riches en couleurs et en émotion, constituent un hommage vibrant aux déportés.

Voici quelques-unes des peintures de Polbé, que nous vous invitons à découvrir dans la version numérique de notre bulletin (envoyée sur votre boîte mail si nous disposons de votre adresse), afin d'en apprécier pleinement les couleurs.





BIOGRAPHIES



Paul Bernachon est membre de l'Association des rescapés de Montluc et de l'Amicale de Dachau. Vous pouvez nous contacter si vous souhaitez voir d'autres peintures qu'il a réalisées sur le camp de Dachau, ou visiter son site web pour découvrir le reste de son œuvre, inspirée par ses voyages : http://polbe.free.fr/

L'**Association des rescapés de Montluc** œuvre à la préservation de la mémoire de tous les internés de Montluc durant l'occupation allemande. Au-delà des activités commémoratives, elle mène également des recherches sur les personnes qui y furent emprisonnées. Si l'un de vos aïeux a été incarcéré à Montluc, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association afin d'échanger des éléments biographiques ou des documents d'archives. Contact : https://www.rescapesdemontluc.fr/contact

Nous rappelons par ailleurs que l'Amicale de Dachau souhaite elle aussi enrichir son fonds d'archives et s'efforce de collecter le maximum d'informations concernant les déportés passés par le camp de Dachau.

Camille CHEVALIER,

passeur chalonnais

Dijonnais d'origine, né en 1899 au sein d'une famille de commerçants lorrains, Camille Chevalier est exempté de la Grande Guerre en raison d'une tuberculose pulmonaire. Il s'oriente alors vers la mécanique et tient un garage à Chalon-sur-Saône.

Après l'armistice du 22 juin 1940, la ville se retrouve sur la ligne de démarcation. En compagnie d'amis, tels qu'André Jarrot, il forme un groupe destiné à aider les prisonniers de guerre évadés à passer en zone libre, utilisant notamment les facilités que lui offre sa profession. Avec l'aide de son épouse Jeanne, il cache, héberge et nourrit les fugitifs avant de leur faire franchir la ligne.

Peu à peu, les va-et-vient attirent l'attention.

Après plusieurs mois de double vie, il décide d'abandonner complètement son activité professionnelle et, sous le pseudonyme de Louis Bayard, entre dans la clandestinité.



En 1941, il prend contact avec Joseph Dubar, qui l'introduit dans le réseau Zéro. Ce réseau, actif de la Belgique et du nord-est de la France vers le sud, s'emploie à faire passer des évadés et des renseignements en direction de l'Angleterre.

Dans le même temps, il adhère également au réseau Gloria-SMH, chargé d'acheminer des renseignements vers la zone libre. En 1942, son activité s'élargit encore : il vient en aide à des militaires alliés parachutés clandestinement en zone occupée, devant regagner la Grande-Bretagne après leur mission.

Grâce aux faux papiers fabriqués par Chevalier (il s'était procuré des tampons de la mairie de Chalon), plus d'une centaine de personnes purent bénéficier de ses talents de passeur.

Mais là encore, le va-et-vient vers sa maison, impasse Arnoux, finit par éveiller les soupçons.

Le 11 juillet 1942, un évadé se présente à lui pour passer en zone libre. L'homme, qui se fait passer pour un prisonnier de guerre évadé, reçoit une fausse carte d'identité et est caché à son domicile. Camille Chevalier repart ensuite franchir la ligne de démarcation avec le courrier du réseau.

Son épouse s'inquiète, car, pendant son absence, le fugitif sort à plusieurs reprises en ville au lieu de rester caché. Le 13 juillet 1942, Camille Chevalier rentre chez lui après avoir accompli sa mission.

Alors qu'il dîne en compagnie d'autres résistants, la Gestapo intervient à son domicile : l'« évadé » n'était en réalité qu'un agent infiltré, dénonciateur.

Arrêté, Camille Chevalier est transféré à Dijon le 25 juillet, puis condamné à mort le 6 août.

Le 18 août 1942, il est fusillé à Dijon. D'abord

inhumé dans cette ville, il est ensuite transféré à Chalon-sur-Saône, au carré militaire.

Par décret du 16 août 1944, Camille Chevalier est promu capitaine et fait Compagnon de la Libération à titre posthume.

Françoise GINIER-POULET
Délégation Bourgogne

Florentino GOIKOETXEA,

passeur dans les Pyrénées



Florentino Goikoetxea Beobide naît le 14 mars 1898 à Hernani, au Pays basque espagnol. Résistant durant la Seconde Guerre mondiale, il s'illustre comme passeur au sein du réseau d'évasion « Comète ».

Issu d'un milieu modeste, jardinier de profession et doté d'une solide corpulence, Florentino vit de petits travaux et pratique la contrebande. En 1936, fuyant le franquisme, il s'installe à Ciboure.

Le 22 avril 1942, le passeur attitré du réseau « Comète », Manuel Iturrioz, est arrêté par les Allemands. Évadé deux jours plus tard, il doit cependant entrer dans la clandestinité. Le réseau, par l'intermédiaire d'Andrée de Jongh, recrute alors Florentino Goikoetxea comme guide à travers les Pyrénées, afin de permettre aux aviateurs alliés et aux résistants « grillés » en territoire occupé de rejoindre l'Angleterre via l'Espagne et Gibraltar.

Florentino prend en charge les groupes à la ferme Bidegain Berri, chez Frantxia Haltzuet à Urrugne, puis les conduit de nuit, après quatre heures de marche, jusqu'à Oiartzun, aux portes de Saint-Sébastien. Au retour, il rapporte divers courriers destinés à la Résistance.

Le 22 juillet 1944, Florentino est grièvement blessé par balles lors d'une attaque de gardes forestiers allemands. Bien qu'il ait réussi à dissimuler les documents qu'il transportait, il est capturé et conduit à l'hôpital de Bayonne. Le lendemain, le 27 juillet, Elvire De Greef lui rend visite et l'informe qu'une tentative de libération va avoir lieu. Dans la journée, Antoine Lopez et Jules Ortola, membres du réseau « Phratrie », se présentent à l'hôpital à bord d'une ambulance conduite par Fernand De Greef, le mari d'Elvire. Se faisant passer pour des agents de la Gestapo, ils exigent d'emmener « leur » prisonnier, montent dans l'ambulance avec lui et repartent sans éveiller de soupçons.

Florentino demeure caché jusqu'à l'abandon du Sud-Ouest de la France par les nazis, un mois plus tard. Entre 1942 et 1944, 227 aviateurs alliés durent leur salut à son action.

La France lui accorde la nationalité française en 1965. Florentino Goikoetxea s'éteint le 27 juillet 1980 à Ciboure.

Il reçoit plusieurs distinctions : la Médaille de George au Royaume-Uni, le titre de Chevalier de la Légion d'honneur en France, celui de Chevalier de l'Ordre de Léopold II en Belgique, ainsi que la Médaille de la Liberté aux États-Unis.

À Ciboure, une allée porte son nom. Chaque année, en septembre, les Amis du réseau Comète organisent une randonnée commémorative qui reprend l'itinéraire qu'il franchissait jadis à travers les Pyrénées.

Michèle JUBEAU-DENIS
Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

Frantxia HALTZUET



Connue également sous le nom de Françoise Usandizaga, Frantxia naît le 29 août 1908 à Bera, en Navarre (Espagne). Résistante basque de la guerre d'Espagne puis de la Seconde Guerre mondiale, elle fait partie du réseau « Comète », mouvement actif en Belgique, en France et en Espagne durant l'occupation allemande.

Frantxia est l'une des héroïnes de l'évasion de nombreux aviateurs alliés et résistants « grillés » en Eu-

BIOGRAPHIES

rope de l'Ouest. Elle les cache dans sa ferme et collabore avec Florentino Goikoetxea, passeur basque. La filière d'évasion s'attache à permettre à ces hommes de regagner le Royaume-Uni, notamment à partir d'Urrugne.

En quatre ans, le réseau « Comète » rassemble jusqu'à 3000 membres. Bien qu'infiltré à plusieurs reprises et frappé par de nombreuses arrestations, il renaît constamment et demeure actif de 1941 jusqu'à la veille du débarquement de Normandie.

De juillet 1941 à juin 1944, environ 800 aviateurs empruntent cette filière. Après cette date, 250 hommes supplémentaires parviennent encore à rejoindre l'Angleterre.

Le prix payé par le réseau est lourd : durant la Seconde Guerre mondiale, 156 de ses membres perdent la vie, dont 55 femmes, et plusieurs centaines sont déportés.

À la suite d'une dénonciation, Frantxia est arrêtée et déportée. Le 29 août 1943, elle quitte Paris à destination du camp de Ravensbrück, où elle reçoit le matricule 22463. Épuisée, elle meurt le 12 avril 1945 au camp annexe de Neubrandenburg, à l'âge de 36 ans.

Son souvenir est honoré et commémoré, notamment à Urrugne, dans les Pyrénées-Atlantiques.

Michèle JUBEAU-DENIS

NOS PEINES

Disparition de notre ami André GAILLARD, ancien déporté des camps de Dachau et de Neckargerach



Le docteur André Gaillard s'est éteint le lundi 30 juin 2025 à l'âge de 102 ans.

André Gaillard était chevalier de la Légion d'honneur et commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques. Il était praticien en chirurgie maxillo-faciale et professeur de stomatologie au CHU de Nantes.

Refusant de se soumettre au Service du Travail Obligatoire (STO), il se réfugie dans un collège religieux à Avon, dans le département de Seine-et-Marne, où il est accueilli comme surveillant à la rentrée de janvier 1944. Quelques jours après, la Gestapo encercle l'établissement. André Gaillard est arrêté avec le directeur du collège, le père Jacques, les trois enfants juifs dénoncés par des Français, et le secrétaire de mairie qui leur avait fourni des faux papiers.

Le réalisateur Louis Malle avait mis en scène son histoire en 1987 dans le film « Au revoir les enfants ».

Après six mois de détention à la prison de Fontainebleau puis de Compiègne, il est envoyé au camp de concentration de Dachau. Il fait partie du fameux train 7909, dit « Train de la Mort », parti de Compiègne le 2 juillet 1944 avec 2152 déportés, dont 536 n'arriveront jamais. André Gaillard a survécu à l'enfer du Train de la Mort, du camp de Dachau et de Neckargerach. Il est parmi les premiers libérés, le 1er avril 1945.

À son retour des camps, il entreprend des études de médecine et devient chirurgien.

Retraité depuis 1992, il a passé une grande partie de son temps libre à témoigner de sa douloureuse histoire et de l'horreur du nazisme auprès des collégiens et lycéens au sein de l'Association « Relais de la Mémoire Juniors ». Il faisait partie du jury du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Il s'est passionné aussi pour la théologie chrétienne. Il a publié de très nombreux articles scientifiques et plusieurs ouvrages, notamment sur le judaïsme.

Guillaume SORDET

L'Amicale de Dachau présente ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches d'André Gaillard.

ADHÉSION

DEMANDE D'ADHÉSION À L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU

Bulletin à retourner à l'Amicale de Dachau - 2, rue Chauchat - 75009 Paris

Madame, Monsieur : …….....
Date de naissance :
Adresse : …….....
Tél. : ……. Adresse mail : …….....

Vous êtes (cochez la case adéquate) :

- Déporté - Matricule : ☐
- Proche d'un déporté à Dachau ou dans l'un de ses kommandos (précisez son nom et matricule) :
 - Épouse/veuve ☐
 - Enfant ☐
 - Petit-enfant ☐
 - Arrière-petit-enfant ☐

auquel cas vous êtes, de droit, candidat à être **membre actif** de l'Amicale (cotisation 120 € pour les déportés, 60 € pour les 2e, 3e et 4e générations, 20 € pour les veuves). Mais vous pouvez choisir d'être simplement **membre associé** (cotisation de 30 € ; cotisation de 15 € pour les moins de 25 ans)

- Ou vous avez d'autres liens familiaux avec la famille d'un déporté à Dachau, ou encore vous voulez simplement manifester votre intérêt pour la déportation et le camp de Dachau ☐

auquel cas vous pouvez devenir **membre associé** de notre Amicale (cotisation de 30 € ; cotisation de 15 € pour les moins de 25 ans).

Votre demande d'adhésion (confirmée par le chèque ou virement correspondant) deviendra effective dès sa validation par notre Amicale.

Vous souhaitez recevoir un reçu fiscal pour votre adhésion : ☐ oui ☐ non

Vous souhaitez recevoir le bulletin par : ☐ courrier ☐ mail

Vous payez par : ☐ Chèque à l'ordre de l'Amicale de Dachau
☐ Virement à AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU
IBAN : FR76 3000 4008 2200 0103 1435 866 / BIC : BNPAFRPPXXX

Commission Paritaire de presse n° 0615 A 07346 - Rédactrice en chef : Sandra Quentin -
Directeur de la publication : Dominique Boueilh - N° ISSN : 1779-3459 - Impression : Atelier Florigan